9e ANNÉE — T. 37

N° 843 — 22 MAI 1937

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI (46 fascicules par an; tables semestrielles)
PRIX DU NUMÉRO : 2 FRANCS.
ABONNEMENTS : France six mois : 21 fr ; un an : 40 fr.
Étranger; un an : 48 ou 56 fr. selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe
(Chèques postaux : Maison de la Bonne Presse, Paris, Cie N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

LES " QUESTIONS ACTUELLES " ET " CHRONIQUE DE LA PRESSE "

La fête nationale de sainte Jeanne d'Arc

(9. 5. 37)

La suppression du cortège traditionnel

I — Différents communiqués du gouvernement

La décision du gouvernement d'interdire le cortège traditionnel en l'honneur de Jeanne d'Arc, au jour de sa fête nationale, fut notifiée aux organisateurs le 5 mai par la préfecture de police.

Nous reproduisons ci-après les différentes notes officielles ou officieuses publiées dans la presse à ce sujet, puis, dans une seconde partie, les protestations contre cette mesure; enfin un bref compte rendu de la manifestation du dimanche.

COMMUNIQUÉ DU 4. 5. 37 (1)

La fête nationale de Jeanne d'Arc sera célébrée dimanche prochain. Les cérémonies officielles se dérouleront, comme les années précédentes, à Paris. M. Daladier, ministre de la Défense nationale, en étant empêché, c'est M. Gasnier-Duparc, ministre de la Marine, qui représentera le gouvernement. Il assistera au défilé des troupes devant la statue de l'héroïne, place des Pyramides.

Les cortèges seront autorisés à se rendre, comme précédemment, de la place Saint-Augustin à la place des Pyramides.

COMMUNIQUÉ DU 6. 5. 37 (2)

Le gouvernement redoutant que les manifestations traditionnelles pour la fête nationale de Jeanne d'Arc ne donnent lieu dimanche à des incidents, le ministre de l'Intérieur a chargé hier soir seulement le préfet de police de notifier aux organisations qu'aucun défilé ne serait autorisé le 9 mai. Les délégations seront seulement admises, entre 10 heures et 13 heures, à venir déposer fleurs et couronnes devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides.

COMMUNIQUÉ DU 7. 5. 37 (3)

Le ministère de l'Intérieur a précisé que les délégations composées au plus de 150 personnes seront seules admises, après la cérémonie officielle, à venir déposer, entre 10 heures et 13 heures, des fleurs et des couronnes devant la statue de la place des Pyramides, en empruntant la rue de Rivoli.

Enfin, le ministère de la Défense nationale et de la Guerre a communiqué hier soir la note suivante :

« A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, les ministres de la Défense nationale et de la Guerre, de la Marine et de l'Air, rappellent aux officiers et sous-officiers de réserve qu'il leur est interdit de participer en tenue militaire à des cortèges non officiels. »

(1) Cf. *Temps* (5. 5. 37).
(2) *Ibid.* (7. 5. 37).
(3) *Ibid.* (8. 5. 37).

COMMUNIQUÉ DU 7. 5. 37 (1)

La cérémonie officielle à la statue de Jeanne d'Arc place de Rivoli, aura lieu à 8 h. 30 et comportera un défilé militaire à l'issue duquel la cérémonie prendra fin.

L'hommage à Jeanne d'Arc pourra être rendu à cette même place entre 10 heures et 13 heures soit individuellement, soit par des délégations qui pourront se former dans les rues perpendiculaires à la rue de Rivoli, entre la rue de l'Echelle et la rue Saint-Florentin.

Toutes indications ont été données à ce sujet aux représentants des associations intéressées réunis hier par les soins de la police municipale.

Le départ des délégations sera facilité par l'avenue Paul-Déroulède, les Guichets de Rohan, vers le Carrousel et rue de Rivoli vers la place du Palais Royal.

COMMUNIQUÉ DU 8. 5. 37 (2)

La décision du gouvernement n'a été motivée ni par le désir de réduire l'importance de la célébration de la fête nationale de Jeanne d'Arc, qui recevra la même ampleur et la même solennité que les années précédentes, ni par une pensée d'hostilité à des croyances légitimes et respectables, mais le caractère nettement politique donné les années précédentes par certaines organisations au défilé organisé par elles à l'occasion de la célébration de Jeanne d'Arc faisait craindre des incidents que le gouvernement a le devoir de prévenir.

C'est d'ailleurs dans cet esprit uniquement en vue d'assurer le maintien de l'ordre public que des concentrations ou cortèges n'ont jamais été tolérés par lui dans le centre de Paris.

II. — Protestations.

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Protestation de M. Taittinger.

Le 8 mai, au cours de la discussion des interpellations sur la politique générale, M. Pierre Taittinger a protesté en ces termes contre la décision prise par le gouvernement :

M. Pierre Taittinger. — [...] La manifestation du 1er mai, cette année, a revêtu un caractère spécial. Par un décret du gouvernement, le 1er mai est devenu fête nationale. Je n'y fais aucune objection.

Nous avons assisté, à Paris, à une manifestation de force des organisations ouvrières, à un défilé de poings tendus, de drapeaux rouges, avec chorales, musiques, et un grand concours de population. Le gouvernement a cru devoir faire cela. C'est son affaire, encore que des manifestations de ce genre

(1) Cf. *Populaire* (8. 5. 37). — Communiqué de la préfecture de police.
(2) Cf. *Croix* (9-10. 5. 37). — « Le ministère de l'Intérieur communique la note suivante samedi dans la soirée. »

ne soient pas de nature à attirer des sympathies unanimes à notre pays. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas de ceux qui cherchent à donner à la liberté des formes restrictives.

Mais, quelques jours plus tard, devait se dérouler le cortège de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, permettez à un fils et petit-fils de Messin, dont une partie de la famille a vécu longtemps en territoire annexé, de le rappeler à cette tribune, Jeanne d'Arc est, dans notre histoire, une figure symbolique.

Pour nous, comme le disait naguère Paul Déroulède, elle est « la patronne des envahis ». Nous avons toujours eu pour elle un culte profond.

De même que nos parents quittaient Metz pour aller assister, le 14 juillet, à la revue des troupes françaises à Nancy, de même, lorsque nous avions quinze ou seize ans, nous allions, derrière Déroulède, derrière Barrès, orner de fleurs la statue de la Sainte de la patrie.

Il y a quelque chose qui heurte et qui choque le sentiment national devant ce contraste : 1er mai ? Liberté absolue, licence complète ! Fête de Jeanne d'Arc ? Restriction à Paris.

Je dis : restriction à Paris, car à Orléans M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, en compagnie de M. Claude Lewy, maire d'une municipalité en majorité front populaire, se sont mis en habit pour aller recevoir Mgr Courcoux et lui remettre, au nom de la ville d'Orléans, la bannière de Jeanne d'Arc. (*Exclamations à droite.*)

Je ne demandais pas à M. Dormoy d'accomplir le même geste à l'égard de S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris. Mais le fait de mutiler, dimanche, cette manifestation, de la réduire en tronçons, ne me semble pas heureux et peut engendrer de graves désordres.

Monsieur le ministre de l'Intérieur, je m'adresse à vous. Vous aviez, à Paris, plutôt rassuré qu'inquiété ; je tiens à le dire ici, moi qui suis votre adversaire politique. Votre attitude en cette circonstance nous a étonnés, parce que vous nous apparaissiez comme un socialiste de la vieille manière...

M. Jean Chiappe. — Libéral.

M. Pierre Taittinger. — ... et cela, permettez-moi de vous le dire, ne peut avoir pour vous un sens péjoratif, bien au contraire. Vous ne nous apparaissiez pas comme un tyran, mais plutôt comme un libéral.

Les décisions qu'on nous a communiquées nous ont profondément surpris. Ce fractionnement de la manifestation, après la liberté totale accordée le 1er mai, a heurté non seulement la population parisienne, mais nombre de catholiques auxquels vous prétendez serrer fraternellement la main et qu'en toute circonstance vous vous efforcez d'humilier.

Pour nous, le jour de la fête de Jeanne, c'était un peu le printemps de la patrie, la France en fleurs. Les gymnastes, les petites filles de blanc vêtues et leurs gerbes, les anciens combattants et leurs étendards victorieux, l'hommage d'une multitude de Françaises et de Français, cela faisait partie du calendrier de la patrie. Cette année, on a voulu faire place vide. Permettez-moi de vous dire qu'il y a des forces morales plus fortes que les arrêtés ministériels et que, dans le cœur de tous les patriotes, le souvenir de Jeanne, humble paysanne lorraine, refleurira.

Je l'affirme avec force : créatrice du patriotisme français, Jeanne d'Arc devrait pouvoir être célébrée ici par tous les représentants de l'Assemblée nationale, de l'extrême gauche à l'extrême droite. (*Vifs applaudissements à droite et au centre.*)

Nous comprenons d'autant moins l'interdiction que vous avez lancée, Monsieur le ministre de l'Intérieur, qu'au moment même où vous portez atteinte à la forme traditionnelle que prenait, dans notre ville de Paris, la manifestation de Jeanne d'Arc, le ministère des Affaires étrangères publiait au *Journal Officiel* la création d'un Comité d'organisation « ayant pour but d'envisager des manifestations populaires importantes à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du monument élevé à M. Aristide Briand et à la paix, devant le ministère des Affaires étrangères ».

Vous voulez provoquer, ce jour-là, un grand concours de population. Vous faites appel aux associations les plus diverses : femmes françaises, poilus d'Orient, Comité des femmes contre la guerre, Comité de coopération européenne, Société française pour la Société des Nations, combattants et victimes de la guerre. Il y en a de tous ordres. Je m'excuse de ne pouvoir les citer toutes.

D'un côté, on interdit la manifestation traditionnelle en faveur de Jeanne d'Arc, et, de l'autre, on prépare une manifestation populaire en l'honneur d'Aristide Briand.

Mon langage vous paraîtra peut-être singulier ; mais je dois vous dire que, si je ne vois aucun inconvénient à ce que les amis d'Aristide Briand organisent des cortèges en son honneur, ou que les troupes de M. Jouhaux célèbrent le 1er mai, je voudrais qu'on ne touchât pas au cortège traditionnel en l'honneur de Jeanne d'Arc. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

La liberté de manifester doit être reconnue à tout le monde.

Intervention de M. Chiappe.

M. Jean Chiappe. — Voulez-vous me permettre une observation ?

M. Pierre Taittinger. — Très volontiers.

M. Jean Chiappe. — Messieurs, l'expérience donne aux raisons invoquées par le gouvernement un démenti irréfutable.

J'ai eu à surveiller sept fois le défilé devant la statue de Jeanne d'Arc. Jamais, durant ces sept années, le moindre incident n'en a troublé la pieuse et magnifique ordonnance. J'en apporte ici l'attestation solennelle.

Donc, interdire le cortège traditionnel devant la statue de l'héroïne, sous le prétexte que des fidèles pourraient susciter des troubles, n'est pas un acte de bonne foi.

L'interdire sous le prétexte que les communistes allaient se livrer à des manifestations hostiles, est un acte de faiblesse.

M. Louis-Henri Biétrix. — Un acte de lâcheté.

M. Jean Chiappe. — Quant à nous, nous sommes moins sensibles à cette mauvaise foi ou à cette faiblesse qu'à la démonstration d'impiété nationale dont le gouvernement s'est rendu coupable aux yeux de la France comme aux yeux de l'univers. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Protestation de M. Jean Le Cour Grandmaison.

A la même séance, M. Le Cour Grandmaison s'est exprimé en ces termes :

[...] C'est un autre aveu de faiblesse que d'avoir attendu le dernier moment pour interdire, sous je ne sais quelle pression, le cortège de Jeanne d'Arc. Par un rapprochement singulièrement significatif que M. Taittinger signalait tout à l'heure, le jour même où paraissait cette interdiction, *le Journal Officiel* publiait, sous votre signature, l'arrêté insti-

tuant un Comité pour l'organisation de manifestations populaires devant la statue d'Aristide Briand, qui doit s'élever au coin du quai d'Orsay. (*Très bien! Très bien! à gauche.*)

Messieurs, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on défile devant la statue d'Aristide Briand. Mais quand je vois réserver par avance à d'hypothétiques manifestants une permission qu'on refuse à de paisibles citoyens pour défiler devant la statue de Jeanne d'Arc, je cherche l'autorité, je cherche la liberté. Je ne trouve que l'arbitraire et la faiblesse. (*Vifs applaudissements à droite, au centre et sur quelques bancs à gauche.*)

AUTORITÉ RELIGIEUSE, ORGANISATIONS ET PERSONNALITÉS

Communiqué de S. Em. le cardinal Verdier [1].

Tout le monde comprendra l'émotion des catholiques et la nôtre devant une mesure dont on ne nous donne aucune justification. Sainte Jeanne d'Arc est la plus haute, la plus pure, la plus sainte figure de la patrie, peut-être le plus beau don que la Providence ait fait à notre pays bien-aimé. Auprès d'elle, on apprend à aimer la France et tous ses enfants, et son miracle, unique dans l'histoire du monde, nous met au cœur, pour l'avenir du pays, une confiance invincible.

Malgré tout, nous voulons demander une fois encore à tous les Français l'union des esprits et des cœurs pour le bien de la France et pour son prestige. D'ailleurs, de tels incidents ne peuvent qu'accroître notre culte et notre amour pour sainte Jeanne d'Arc.

Dimanche, calmes, confiants, nous donnerons à la sainte héroïne de la France un témoignage plus vibrant que jamais de notre reconnaissance et de notre amour.

Vendredi 7 mai 1937.

JEAN card. VERDIER,
archevêque de Paris (2).

Protestation de la Fédération nationale catholique [3].

Depuis de nombreuses années, la Fédération nationale catholique organise et conduit à la statue de Jeanne d'Arc, le jour de la fête de la Sainte, l'immense cortège des associations et des groupements catholiques de la capitale.

Cette année, comme précédemment, elle avait partiellement rempli cette mission qui lui tient à cœur entre toutes, mission sacrée, mission de foi dans les destinées du catholicisme en France et dans les vertus du sol natal.

Or, le gouvernement vient d'interdire tout cortège. Il autorise seulement de faibles délégations à se rendre isolément au monument de la place des Pyramides. Nous voilà donc conduits à distribue[r] au compte-gouttes, en pauvres honteux, à celle qu[i] est la plus haute, la plus pure figure de la patrie, à celle qui est l'exception historique consentie pa[r] Dieu en faveur de la fille aînée de l'Eglise, à cel[le] qui est sa bénédiction éternellement vivante sur l[a] France, la louange et l'hommage que lui doit [à] jamais le peuple qu'elle a sauvé.

Nous voulions cette année, comme les précédentes, nous rassembler sous les plis d'un doubl[e] drapeau, celui de l'idéal religieux, celui de l'idéa[l] patriotique, sans que la fervente ardeur de celui-c[i] porte atteinte à la primauté de celui-là, l'un et l'autr[e] étant, en la rayonnante personne de Jeanne la Lorraine, harmonieusement et étroitement conjugués.

Cette liberté nous est refusée, tandis que...

Au nom de la Fédération nationale catholique, qu[e] j'ai l'honneur de présider, et au nom de toutes le[s] associations qu'elle a rassemblées jusqu'ici, en u[n] puissant et calme cortège dont l'ordre public n'eu[t] jamais à souffrir, j'élève une protestation indignée contre une interdiction imposée au gouvernement.. Comme eût dit Maurice Barrès, promoteur de la fête nationale de Jeanne d'Arc, cette décision ne risque-t-elle pas de « faire descendre la France d'un cran » ?

Général DE CASTELNAU.

Communiqué de la F. N. C. [1].

L'interdiction du cortège en l'honneur de Jeann[e] d'Arc ne saurait empêcher les catholiques de Paris e[t] de la banlieue de rendre à la Sainte de la patri[e] l'hommage de piété et de fidélité qui lui est offer[t] annuellement à l'occasion de sa fête.

Chaque Union paroissiale aura donc à cœur d'envoyer demain dimanche 9 mai, entre 10 heure[s] et 13 heures, une délégation réduite à l'effectif d[e] 100 à 150 personnes déposer au pied de la statue d[e] la Sainte, place des Pyramides, les fleurs et le[s] couronnes, comme d'habitude.

Au surplus, les catholiques et les patriotes d[e] la capitale pourront naturellement aller en foule pendant toute la journée du dimanche, porter individuellement, sous forme de fleurs, à sainte Jeann[e] d'Arc, l'hommage de leur attachement et de leu[r] gratitude.

Protestation des députés de la minorité [2].

Les députés soussignés, interprètes de tous le[s] Français qui voient en Jeanne d'Arc la plus pur[e] figure de l'héroïsme national, et se plaçant au-dessu[s] de tout esprit de parti, protestent contre l'interdiction opposée, cette année, par le gouvernemen[t] à la célébration traditionnelle d'une fête national[e] qui, en ces temps troublés par tant de rancœurs e[t] de haines, symbolisait l'union de tous dans le cult[e] de l'humble paysanne, sainte de la patrie.

Ils s'élèvent, à cette occasion, contre la faibless[e] dont fait preuve le gouvernement en capitulan[t] devant ceux-là mêmes qui, réclamant pour eux toute[s] les licences, refusent aux autres la liberté. Il

---

(1) Cf. *Croix* (9-10. 5. 37).

(2) *Le Figaro* (7. 5. 37), sous le titre « Après l'interdiction du cortège de Jeanne d'Arc. Le cardinal Verdier déclare au *Figaro* qu'il n'a pas été informé de cette mesure », écrivait :

« Le cardinal Verdier, que nous avons pu joindre, nous a déclaré tout ignorer officiellement de cette affaire qu'il n'a connue qu'incidemment, avant-hier soir, par un coup de téléphone privé. Il s'est en conséquence refusé à toute déclaration, ne connaissant pas, nous dit-il, les motifs qui étaient à l'origine de la décision gouvernementale. »

(3) Cf. *Echo de Paris* (7. 5. 37), sous le titre « Au nom de la Fédération nationale catholique, le général de Castelnau proteste contre la scandaleuse interdiction du cortège de Jeanne d'Arc ».

(1) Cf. *Echo de Paris* (8. 5. 37).

(2) Cf. *Temps* (9. 5. 37). — « La protestation suivan[te] a été signée par plus de 150 députés de la minorit[é] parmi lesquels tous les membres de la Fédération républicaine et de nombreux adhérents des groupes suivants: Union républicaine et nationale, indépendants républicain[s] républicains indépendants et d'action sociale, indépendan[ts] d'action populaire, Alliance des républicains de gauche [et] des radicaux indépendants, gauche démocratique et rad[i]cale indépendante. »

regrettent que les pouvoirs publics fassent ainsi l'aveu de leur impuissance à assurer l'ordre dans la rue (1).

Question écrite de M. Charles Trochu, conseiller municipal, au préfet de police (2).

La seule occasion où les Français de toutes opinions et de toutes conditions pouvaient se réunir dans un culte unanime, la fête de Jeanne d'Arc, la jeune paysanne sublime dont l'âme se confond avec l'âme même de la patrie, s'annonçait comme l'éclatante manifestation, par-dessus les querelles intestines et les difficultés de l'heure, de l'union profonde de tous les Français.

Alors qu'une campagne menée savamment par tous les adversaires de notre pays s'ingénie à le présenter aux yeux du monde comme déchiré par les factions, en proie aux troubles et au désordre, campagne dont le but immédiat et précis est de saboter l'Exposition de 1937, les pieux cortèges d'enfants, de jeunes gens, d'hommes et de dames allant porter des fleurs à la rayonnante jeune fille que l'univers admire, allaient faire la preuve dans la paix et dans l'ordre, de la permanence de ce sentiment patriotique qui, aux heures les plus graves, a toujours permis à la France de se sauver elle-même.

Nulle manifestation politique n'était à craindre en cette occasion ; des engagements formels avaient été pris et le passé était garant de la valeur de ceux-ci.

Nul désordre non plus. L'an dernier, alors que la fête s'est déroulée à l'issue même d'une bataille électorale particulièrement ardente, tout s'est passé sans incident et sans tumulte, sans rien qui puisse ternir le souvenir de la Sainte de la patrie.

Dans la soirée de mardi, l'organisation de détail avait été même mise au point avec la direction de la police municipale.

Mercredi, le gouvernement faisait connaître officiellement qu'il interdisait le cortège traditionnel et tout cortège ordonné.

Au lendemain des manifestations de haine autorisées et encouragées officiellement à l'occasion du 1er mai, cette mesure apparaît comme une provocation à l'adresse des nationaux et signifie une volonté de persécution et de guerre civile au moment même où la tension diplomatique s'aggrave et fait craindre les pires éventualités.

Comment le peuple profondément patriote de Paris ne ferait-il pas un rapprochement entre l'interdiction Schrameck et l'interdiction Blum, comment n'y verrait-il pas l'origine commune de la même offense à la Sainte de la patrie et la preuve d'une volonté étrangère acharnée contre la dignité, la grandeur et l'unité de la nation !

M. Charles Trochu, conseiller municipal de Paris, a l'honneur de demander à M. le préfet de police quelles étaient les prévisions de son administration pour la fête de Jeanne d'Arc après l'exemple de l'année passée et les engagements formels qui avaient été pris par les représentants responsables du cortège traditionnel et des autres organisations qui célèbrent habituellement Jeanne d'Arc à la date officielle de sa fête.

Communiqué des « Familles françaises fraternelles (1).

La protestation des « Familles françaises fraternelles » ne se traduira pas par des cortèges, des discours ou des gestes de haine et de violence.

Mais elle ne restera pas purement platonique et vaine.

Elle revêtira une forme qui aura certainement l'approbation de Jeanne d'Arc et aura une efficacité certaine.

C'est la prière à Jeanne d'Arc, dans tous les foyers français, pour l'union et la concorde fraternelle des Familles françaises actuellement si divisées et dont l'antagonisme s'est manifesté ces jours derniers si douloureusement par la mort d'un écolier chrétien de huit ans, lapidé par de jeunes élèves d'une autre école.

Les « Familles françaises fraternelles » demandent la célébration de messes à ces intentions à Notre-Dames-des-Victoires et à Montmartre.

Elles engagent tous les croyants à faire célébrer des messes aux mêmes intentions dans ces sanctuaires nationaux et dans leurs paroisses respectives.

Communiqué des Jeunesses nationales (2).

Les Jeunesses nationales après avoir pris connaissance de la mesure inique du gouvernement de Front populaire interdisant au peuple de Paris d'aller rendre un solennel hommage à la Sainte de la patrie s'élèvent avec indignation au nom de la jeunesse française contre cette intolérable violation de la liberté.

Les Jeunesses nationales font l'opinion publique juge de la partialité révoltante du gouvernement de

---

(1) *L'Action française* (8. 5. 37) reproduisant cette protestation, la fait suivre des signatures suivantes :

MM. Louis Marin (Meurthe-et-Moselle); d'Allières (Sarthe); d'Aramon (Seine) ; Bardoul (Loire-Inférieure) ; Bastide (Aveyron) ; Baud (Jura) ; Becquart (Nord) ; Bernex (Haute-Savoie) ; Bietrix (Doubs) ; Blaisot (Calvados) ; Boucher (Vosges) ; Bousquet (Lozère) ; Boux de Casson (Vendée) ; Burgeot (Rhône) ; de Coral (Basses-Pyrénées) ; Cousin (Seine) ; Crouan (Finistère) ; Daher (Bouches-du-Rhône) ; Denais (Seine) ; Dommange (Seine) ; Duboys-Fresney (Mayenne) ; Frédéric Dupont (Seine) ; Dutertre de La Coudre (Loire-Inférieure) ; Alexandre Duval (Eure) ; de Framond (Lozère) ; Grat (Mayenne) ; Inizan (Finistère) ; des Isnards (Seine) ; Henriot (Gironde) ; de La Ferronnays (Loire-Inférieure) ; de la Groudière (Manche) ; Lardier (Bas-Rhin) ; Le Cour Grandmaison (Loire-Inférieure) ; Le Poullen (Ille-et-Vilaine) ; Lucas (Manche) ; du Luart (Seine-Inférieure) ; Macquin (Deux-Sèvres) ; François Martin (Aveyron) ; Masse (Cher) ; Michel (Haute-Loire) ; de Montaigu (Loire-Inférieure); de Montalembert (Seine-Inférieure); Montfort (Finistère) ; Oberkirch (Bas-Rhin) ; Parmentier (Nord) ; Poitou-Duplessy (Charente) ; Roulleaux-Dugage (Orne) ; de Saint-Just (Pas-de-Calais) ; de Saint-Pern (Maine-et-Loire) ; Soulier (Seine) ; de Suzannet (Vendée) ; Taittinger (Seine) ; Temple (Aveyron) ; Thibon (Ardèche) ; Valentin (Meurthe-et-Moselle) ; Vallat (Ardèche) ; Vallette-Viallard (Ardèche) ; Wiedemann-Goiran (Seine).

Dans la soirée, les députés suivants signaient à leur tour :

MM. Pinelli, Chiappe, Fernand Laurent, Tixier-Vignancourt, de Tinguy du Pouët, d'Audiffret-Pasquier, Ponsard, Plichon, L. Polimann, Girault, Massé, Jean Gapiand, Pierre Pitois, R. de La Myre-Mory, Joseph Laniel, P. Reynaud, Louis Rollin, Gustave Doussain, H. Gérente, V. Bataille, P. Duchesne-Fournet, P. de Polignac, Devaud, Jean Quenette, Fourcault de Pavant, A. Dubosc, de Lestapis, Pierre Béranger, Jacquinot, Jean Ybarnégaray, M. Drouot, L. Buyat, M. Héraud, A. Elmiger, Henri Becquart, Dr Joly, A. Barbot, Pierre Gaurand, P. Lohéac, Yves Hervé, Pierre Dignac, R. Lachal, A. Genty, Morinaud, Gaston-Gérard, Colomb, Coquillaud, Tranchand, Masteau, Luc Levesque, députés de la Vienne ; Fuchs, Gullung, G. Scapini, Richard, Le Pévédic, François de Clermont-Tonnerre, Delzangles, Cointreau, etc.

(2) Cf. *Action française* (9. 5. 37). — « M. Charles Trochu, conseiller municipal, nous communique le texte de la question écrite qu'il adresse au préfet de police ».

(1) Cf. *Croix* (9-10. 5. 37).
(2) Cf. *Temps* (9. 5. 37).

M. Léon Blum qui livre la rue aux tenants de la révolution et qui refuse aux patriotes l'honneur d'aller fleurir la statue de Jeanne d'Arc.

Malgré les brimades dont elles sont victimes, les Jeunesses nationales viendront dimanche s'incliner nombreuses devant la statue de la place des Pyramides.

Elles invitent tous les jeunes Français patriotes à se joindre aux délégations qui se rassembleront dimanche matin, à 10 h. 30, autour de l'Arc de Triomphe du Carrousel. (Entrée avenue Paul-Déroulède.)

Jeunes Français, vous saurez montrer en ce jour anniversaire, avec les Jeunesses nationales, que le culte du souvenir et de la reconnaissance n'est pas mort !

Note du Parti national et social (1).

Tous les membres du Parti national et social se rassembleront par sections de Paris et banlieue, sections féminines et jeunesses nationales, à partir de 10 heures, sur l'emplacement compris entre l'avenue Paul-Déroulède et l'Arc de Triomphe du Carrousel, c'est-à-dire entre les deux ailes du Louvre. (Entrée par l'avenue Paul-Déroulède, côté du quai de la Seine.)

Sur l'indication qui sera donnée après entente avec la préfecture de police, les membres N. S., fractionnés par groupes de 100, iront déposer des fleurs et s'incliner devant la statue de Jeanne d'Arc, place de Rivoli (Pyramides).

Aussitôt après, dislocation par la rue de Rivoli et la rue de l'Echelle.

Protestation du Parti du Rassemblement populaire français (2).

Le Parti du Rassemblement populaire français vient de prendre connaissance de l'interdiction qui frappe tout cortège national à l'occasion de la fête officielle de Jeanne d'Arc.

Une protestation de plus ne changera rien à ce nouvel acte d'arbitraire, mais elle ajoutera une preuve de plus à toutes celles qui s'accumulent contre un gouvernement qui ne respecte pas plus la tradition que la liberté.

Le groupe des Infirmières et Assistantes sociales royalistes nous prie d'informer nos lecteurs que ses adhérentes se réuniront dimanche prochain pour aller fleurir la statue de Jeanne d'Arc. Rendez-vous à 10 heures, 3, place Vendôme.

Le Parti du Rassemblement populaire français exprime sa méprisante pitié de pareils procédés dont le peuple de Paris et de province relèvera l'inutilité en accourant partout plus nombreux, plus discipliné, plus uni pour fleurir dans la capitale la statue de la rue de Rivoli et partout en province celle qui rappelle à la France le souvenir de la jeune Lorraine qui provoqua le miracle de la Délivrance.

Pour le P. R. P. F. :
JEAN RENAUD.

Protestation du Parti républicain national et social (3).

Le Parti républicain national et social, après avoir pris connaissance de la décision du gouvernement d'interdire toute manifestation publique à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, proteste avec indignation contre cette nouvelle atteinte à notre dignité nationale.

Le Parti républicain national et social croit devoir rappeler que, depuis onze mois, le gouvernement a organisé et a participé à d'innombrables manifestations tendant à glorifier le drapeau rouge et à développer à travers le pays la mystique révolutionnaire.

En empêchant les Français de rendre un public hommage à Jeanne d'Arc, paysanne de France, le gouvernement manifeste une fois de plus sa volonté de proscrire le drapeau tricolore et de réserver la rue aux manifestations de violence et de haine.

Le Parti républicain national et social fait appel aux patriotes parisiens pour qu'ils se rendent encore plus nombreux que jamais et individuellement pour fleurir la statue de la place de Rivoli.

Il met en garde ses militants et ses sympathisants contre toute tentative de provocation qui permettrait au gouvernement de prendre devant l'opinion sa revanche de Clichy.

Les gouvernements nationaux de l'avenir appliqueront à M. Léon Blum, à ses amis et à leurs organisations, la loi du talion. Le traitement qui nous est réservé aujourd'hui sera celui que nous appliquerons demain à nos adversaires.

Note du Parti social français (1).

Le Parti social français proteste avec mépris, mais sans surprise, contre la scandaleuse interdiction du défilé de Jeanne d'Arc, dimanche prochain, à Paris. Les autorités qui, au lendemain du drame de Clichy, réservaient leurs rigueurs pour les innocents et leurs indulgences pour les instigateurs de l'émeute, ne pouvaient agir autrement.

Les membres du Parti social français tiendront à venir saluer l'héroïne, *aussi nombreux que possible.* Les sections des différents quartiers de Paris et de la banlieue parisienne iront donc déposer des fleurs devant la statue de la place des Pyramides (rue de Rivoli). *Elles devront arriver par l'avenue de l'Opéra et se rendront à la statue par les rues Saint-Roch et des Pyramides.*

La seule restriction apportée à leur hommage à la Sainte de la patrie consistera en un fractionnement de leurs membres par groupe de 100 personnes. Mais il n'y aura aucune restriction quant au nombre des adhérents du Parti social français, hommes, femmes et enfants participant à cet hommage. Le passage devant la statue commencera à 10 heures du matin suivant l'échelonnement ci-après :

10 heures : pour les groupes de la Fédération Est ;
10 h. 30 pour les groupes de la Fédération Ouest ;
11 heures pour les groupes de la Fédération Sud ;
11 h. 30 pour les groupes de la Fédération Nord.

Les retardataires se joindront à la Fédération Nord.

Le passage devant la statue devra être terminé à 13 heures. L'écoulement se fera par la rue de Rivoli en direction du Louvre et la dislocation sur la place du Palais-Royal.

A Paris, comme sur tout le territoire, les membres du Parti social français se garderont de toute manifestation, de tout incident : l'attitude trouble des pouvoirs publics dans cette circonstance permet de supposer que des provocations auront lieu ou de craindre qu'il ne s'en produise. *Les membres du Parti social français devront obligatoirement porter leurs insignes et être munis de leurs cartes d'adhérents, afin, en cas de besoin, de se reconnaître les uns les autres.* Les groupes devront veiller à ne se

(1) Cf. *Temps* (9. 5. 37).
(2) Cf. *Action française* (7. 5. 37).
(3) Cf. *Echo de Paris* (6. 5. 37). — Le Parti républicain national et social est présidé par M. Pierre Taittinger.

(1) Cf. *Temps* (9. 5. 37).

laisser pénétrer par aucun élément étranger, si sympathique soit-il : l'obéissance à cette recommandation est le seul moyen d'éviter des infiltrations douteuses. L'heure de cessation de l'hommage devra être rigoureusement observée.

D'un bout à l'autre de la France, chacune des formations locales du P. S. F. rendra, dans les conditions les meilleures, les honneurs dus à celle qui symbolise aux yeux de tous les bons citoyens la certitude du retour à l'indépendance du pays, à l'honneur et à la paix.

Tous les adhérents et sympathisants du P. S. F. sont invités à pavoiser le jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Lettre de l'Union nationale des combattants au président du Conseil [1].

Monsieur le Président du Conseil,

M. le ministre de l'Intérieur a cru devoir prendre la décision d'interdire, à Paris, le cortège de Jeanne d'Arc.

Nous sommes de ceux qui estiment que la liberté ne doit pas être à sens unique et nous vous rappelons la déclaration de M. Campinchi dans la séance de la Chambre du 24 mars 1937 :

« Nous pensons que, comme la paix, la liberté est indivisible. Si elle était réservée à un parti, fût-il de la majorité, ce serait une hypocrisie inadmissible. »

Or, il y a huit jours, des cortèges ont été tolérés. En interdire un, aujourd'hui, tendrait à laisser croire que la liberté devient le monopole de quelques-uns.

Une démocratie où de telles méthodes seraient en usage risquerait de sombrer dans la dictature.

Et c'est parce que nous sommes passionnément attachés aux larges et saines pratiques de la liberté que nous demandons pour chaque citoyen la libre jouissance dans le cadre des lois.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, les assurances de notre haute considération.

Le bureau du Conseil national de l'U. N. C.

III. — La manifestation à Paris.

La fête nationale de Jeanne d'Arc a été solennellement célébrée à Paris dans l'ordre prévu par le gouvernement. Le matin eut lieu la cérémonie officielle et aussitôt après les délégations défilèrent jusqu'à une heure tardive de l'après-midi.

Nous reproduisons ci-après le compte rendu de cette manifestation d'après le Temps (10. 5. 37) :

La fête nationale de Jeanne d'Arc a été solennellement célébrée aujourd'hui dans toute la France. A Paris, les mesures prises par le gouvernement ont été observées et le défilé traditionnel n'a pas eu lieu. Néanmoins, l'ampleur des manifestations qui, commencées de bonne heure, se sont prolongées jusqu'au début de l'après-midi et ont réuni une foule au moins aussi nombreuse que les années précédentes, a prouvé que la ferveur nationale de la foule n'avait en rien diminué.

Plusieurs heures durant, des délégations des associations, partis et groupements qui participaient au cortège sont venues déposer des fleurs au pied de la statue de la place des Pyramides.

Simultanément, des manifestants en grand nombre s'étaient massés dans les voies aboutissant à la rue de Rivoli, chantant *la Marseillaise*, protestant contre l'interdiction du défilé traditionnel et acclamant au passage des leaders des groupements qui se rendaient place des Pyramides.

Les rues et monuments publics avaient été pavoisés aux couleurs françaises, et aux fenêtres de nombreuses maisons particulières des drapeaux avaient été arborés.

La cérémonie officielle.

De bonne heure ce matin un service d'ordre massif avait pris position aux abords de la place des Pyramides, barrant la rue de Rivoli, de la place de la Concorde au Palais-Royal.

La place est ornée d'écussons aux armes de la République et de la ville de Paris auxquels sont accrochés des faisceaux de drapeaux. A droite et à gauche de l'entrée de la rue des Pyramides, des mâts ornés de drapeaux et de guirlandes de feuillage soutiennent un motif lumineux portant les dates de la naissance et de la mort de l'héroïne surmonté d'un écusson au chiffre de la République.

La statue est également flanquée de quatre mâts ornés de drapeaux et reliés entre eux par des guirlandes de feuillage.

Cependant qu'un peloton de gardes à cheval forme un barrage à l'entrée de la rue des Pyramides, un bataillon du 46e régiment d'infanterie avec drapeau et musique prend position autour de la statue.

Pendant ce temps, les premières couronnes sont déposées sur le socle. C'est tout d'abord la couronne du Conseil municipal de Paris, puis celle du Conseil général. Sont ensuite apportées celles du gouverneur militaire de Paris, du gouvernement et du président de la République.

Un peu après 8 heures arrivent les personnalités officielles, seules admises à assister à la cérémonie, le public étant maintenu derrière les barrages. Ce sont tour à tour : MM. Jean Chiappe, Contenot, de Fontenay, anciens présidents ; Pinelli, vice-président du Conseil municipal ; Langeron et Villey, préfets de police et de la Seine ; Bucaille, syndic du Conseil municipal ; les généraux Besson, commandant la région de Paris, et Lanoix, commandant la place ; M. Raymond-Laurent, président du Conseil municipal ; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; le colonel de Bellefond, représentant M. Albert Lebrun ; de nombreux députés et conseillers municipaux, etc.

A 8 h. 25, la sonnerie *Aux Champs* retentit. MM. Daladier, ministre de la Défense nationale, et Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, qu'accompagne le général Bourret, arrivent place des Pyramides, où les troupes leur rendent les honneurs.

A ce moment, M. Jean Chiappe quitte le groupe officiel et va se placer de l'autre côté de la chaussée, face à la statue de Jeanne d'Arc. Il est aussitôt suivi par MM. Contenot, Pinelli, des Isnards et Massard. M. Jean Chiappe et les conseillers municipaux qui l'imitent entendent par leur geste élever une protestation contre la décision du gouvernement d'interdire les cortèges.

MM. Daladier et Dormoy s'inclinent devant le drapeau cependant que la musique joue la *Marseillaise*. Les deux ministres vont se recueillir devant la statue, cependant que retentissent les premières mesures du *Chant du départ*.

Présentées par le général Allegrini, commandant la 3e division coloniale, les troupes défilent ensuite. Voici, précédés de leur musique et de leurs drapeaux, un bataillon des 21e, 1er et 23e régiments d'infanterie coloniale ; un détachement de fusiliers marins ; les troupes de l'aviation du Bourget ; les artilleurs du

(1) Cf. *Temps* (9. 5. 37).

32e régiment et, fermant la marche, les cavaliers du 6e dragons.

A l'issue du défilé, M. Edouard Daladier félicite le général Allegrini.

L'hommage des délégations.

Pendant que se déroulait la cérémonie officielle, une foule imposante s'était massée dans les rues environnantes. Les manifestants, répondant aux appels de leurs organisations, se réunissaient par groupes et par délégations portant des gerbes de fleurs.

La foule est disciplinée et attend que les barrages laissent passer les délégations. De temps en temps, *la Marseillaise* s'élève, reprise en chœur par la foule.

A 9 h. 30, la première délégation arrive au pied de la statue équestre; elle est composée d'une quarantaine de francistes conduits par M. Bucard. Les francistes déposent une gerbe de fleurs blanches, puis se mettent au garde à vous et lèvent le bras pour saluer.

Les délégations succèdent ensuite. On reconnaît les élèves des différentes écoles religieuses qui sont accueillis par les applaudissements des sympathisants massés sur les trottoirs environnants.

Dans la rue des Pyramides des cris s'élèvent: c'est la délégation de l'Action française qui s'avance, conduite par MM. Pujo et Calzant. Viennent ensuite les délégations du Parti social français qui arrivent au pied de la statue, le bras tendu et criant : « Vive La Rocque ! La France aux Français ! »

A 10 heures, arrive en automobile, par la rue de Rivoli, le cardinal Verdier, accompagné du général de Castelnau. L'archevêque de Paris et le général sont salués par MM. Contenot et Bucaille, représentant le Conseil municipal de Paris.

Quelques minutes après, le colonel de La Rocque vient à son tour au pied du monument. Il est acclamé par les assistants, mais regagne rapidement sa voiture.

Les délégations succèdent aux délégations: les Scouts, les Guides, les jeunes filles catholiques, la Ligue pour la protection de la jeune fille, la Ligue des patriotes, la Fédération républicaine, conduite par M. Bonnefous, ancien ministre, vice-président; le Parti républicain national et social, la Fédération nationale des catholiques, etc., apportent à l'héroïne nationale leur hommage fleuri.

Les cris : « Front national ! », « Unité nationale ! », « Nationaux à l'action ! », « Vive La Rocque ! », « Libérez Maurras ! » alternent avec *la Marseillaise*.

Commencé à 9 h. 15, le défilé des différentes délégations s'est poursuivi jusqu'à 13 h. 25 sans incident, si ce n'est une ou deux bousculades, sans caractère de gravité d'ailleurs, entre membres du Parti social français et de l'Action française. A 13 h. 30, le service d'ordre était en grande partie levé et la circulation intégralement rétablie.

Place Saint-Augustin.

Sur la place Saint-Augustin où les années précédentes se formait le cortège, on ne remarquait ce matin que quelques groupes qui venaient fleurir la statue de Jeanne d'Arc et repartaient peu après à la demande du service d'ordre.

La statue de Déroulède est fleurie d'œillets et de tulipes, et quelques promeneurs s'y arrêtent un instant.

A l'angle de la rue de Lisbonne et du boulevard Malesherbes, ainsi qu'à l'angle de la rue de Laborde et de la rue César-Caire, gardes mobiles et agents sont rangés près des camions et des cars qui les ont transportés.

Sous le porche de l'église Saint-Augustin, on aperçoit quelques Scouts et des enfants des orphelinats.

LES CÉRÉMONIES ET LA PRESSE

1° Estimation de la foule et des délégations.

Rien n'est curieux comme les formules employées par les différents journaux pour estimer le nombre de ceux qui ont participé à la manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de les relever pour les principaux journaux de Paris:

a) Journaux de Front populaire.

Ce soir (10. 5. 37):

Le service d'ordre a constaté que les mêmes groupes de manifestants: Action française et Croix de Feu revenaient jusqu'à six fois devant la statue de Jeanne d'Arc. Ils viennent, font un tour et reviennent à la même place pour donner l'impression de masse.

Ere Nouvelle (10. 5. 37):

Le service d'ordre se rend compte que toute cette masse n'aura pas fini de défiler à 13 heures, heure limite fixée. — La Jeanne d'Arc de la place Saint-Augustin a reçu, elle aussi, l'hommage d'une foule immense.

Humanité (10. 5. 37):

M. Marcel Cachin écrit: « S'ils étaient 20 000 (vingt mille) hier, rue de Rivoli, nous étions plus d'un million, le 1er mai, au cours de Vincennes. »

Œuvre (10. 5. 37):

Un vieillard endimanché entretenait un groupe de son admirative stupéfaction: « On n'a jamais vu tant de monde. » Dommage que ce candide citoyen n'ait jamais pris la peine de visiter la rue du Faubourg-Saint-Antoine le jour du 14 juillet, par exemple.

Populaire (10. 5. 37):

200 000 ? Les a-t-il réellement vus (le colonel de La Rocque) ? Si oui, ce n'est plus de la double, mais de la quadruple ou décuple vue.

b) Autres journaux.

Action Française (10. 5. 37):

Par centaines de milliers.

Ami du Peuple (10. 5. 37):

Une foule énorme qu'on peut évaluer à plus de 400 000 personnes.

Aube (11. 5. 37):

On est bien obligé de constater que les mesures inopportunes prises par le ministère ont servi précisément les intérêts des groupes de droite: ceux qu'on aurait voulu écarter de la manifestation, piqués au jeu, ont été plus nombreux que jamais.

Croix (11. 5. 37):

300 000 Parisiens auront ainsi apporté à Jeanne d'Arc le témoignage de leur amour et de leur admiration.

Echo de Paris (10. 5. 37):

300 000 patriotes ont défilé.

Excelsior (10. 5. 37):

Une foule plus nombreuse encore que les années précédentes.

Figaro (10. 5. 37) :

L'affluence exceptionnelle des Parisiens a répondu à l'interdiction du cortège habituel.

Homme Libre (10. 5. 37) :

Une foule imposante.

Intransigeant (10. 5. 37) :

Le cortège se révèle plus nombreux qu'il n'a jamais été depuis la reconnaissance officielle de la fête de Jeanne d'Arc comme solennité nationale.

Jour (10. 5. 37) :

400 000 patriotes ont défilé.

Journal (10. 5. 37) :

Quelque 200 000 personnes.

Journal des Débats (11. 5. 37) :

Une foule nombreuse.

Liberté (11. 5. 37) :

Plus de 400 000 nationaux.

Matin (10. 5. 37) :

Un défilé se poursuivit sans incidents malgré une affluence considérable de participants.

Ordre (10. 5. 37) :

Une foule dense et nombreuse.

Paris-Midi (10. 5. 37) :

Plusieurs centaines de milliers.

Petit Journal (10. 5. 37) :

Une foule nombreuse.

Petit Parisien (10. 5. 37) :

Une foule nombreuse et fervente.

Temps (11. 5. 37) :

Une foule immense telle que l'on n'en avait pas vu depuis des années a défilé pendant des heures.

2° Titre des comptes rendus.

Les journaux de Paris du 10 *et du* 11 *mai* 1937 *ont donné des comptes rendus de cette fête nationale. Nous en donnons ci-après les titres :*

a) Journaux de Front populaire.

Ce soir (10. 5. 37) :

La fête de Jeanne d'Arc s'est déroulée à Paris dans le calme en présence de MM. Daladier et Marx Dormoy.

Ere Nouvelle (10. 5. 37) :

La fête nationale de Jeanne d'Arc.
— Editorial (reproduit plus loin).

Humanité (10. 5. 37) :

Jeanne d'Arc est au peuple. A Paris, après la cérémonie officielle les agents du fascisme étranger tentèrent de troubler l'hommage paisible rendu à l'héroïne populaire par le respect national ou la foi, par Marcel Cachin.
— (11. 5. 37) :
Lu dans la presse. Les factieux profanent la mémoire de Jeanne d'Arc.

Œuvre (10. 5. 37) :

L'hommage du gouvernement de Front populaire à Jeanne d'Arc, fille du peuple. Les fascistes ont profité de cette fête nationale pour se livrer à leurs provocations habituelles.
— Quand Jeanne sert de prétexte.

Peuple (10. 5. 37) :

[Aucune ligne sur les fêtes de Paris.]
— Au cours de la fête de Jeanne d'Arc des camelots du roi provoquent des incidents à Toulouse.

Populaire (10. 5. 37) :

La fête de Jeanne d'Arc. Dès le matin, au cours de la cérémonie officielle, Marx Dormoy et M. Daladier ont assisté au défilé des troupes. Grâce aux mesures prises par le gouvernement, les fascistes n'ont pu provoquer l'agitation qu'ils souhaitaient, par Henri Noguères.

République (10. 5. 37) :

La France a célébré Jeanne d'Arc héroïne populaire, par Deljean.

b) Autres journaux.

Action Française (10. 5. 37) :

Jeanne d'Arc a vaincu le Juif. Par centaines de milliers, les Parisiens ont vengé la Sainte de la patrie.

Ami du Peuple (10. 5. 37) :

La fête nationale de Jeanne d'Arc a été célébrée avec ferveur.

Aube (11. 5. 37) :

Tour d'horizon. Le fête de Jeanne d'Arc, par Lucidus.

Croix (11. 5. 37) :

Dans l'enthousiasme et la piété, la France entière a rendu un hommage solennel à sainte Jeanne d'Arc.

Echo de Paris (10. 5. 37) :

Paris a protesté contre l'arbitraire et l'iniquité. Jamais la fête de sainte Jeanne d'Arc n'a été célébrée avec une plus ardente ferveur, par Raymond Cartier.
— Du matin au crépuscule 300 000 patriotes ont défilé devant la statue de la Sainte de la patrie.

Excelsior (10. 5. 37) :

En dépit des interdictions officielles. A Paris, la fête de Jeanne d'Arc a été célébrée hier par une foule plus nombreuse encore que les années précédentes.

Figaro (10. 5. 37) :

Encore Jeanne, par Lucien Romier.
— La fête nationale de Jeanne d'Arc a été célébrée avec ferveur. L'affluence exceptionnelle des Parisiens a répondu à l'interdiction du cortège habituel, par Georges Ravon.

Homme Libre (10. 5. 37) :

La fête nationale de Jeanne d'Arc.

Intransigeant (10. 5. 37) :

Paris célèbre Jeanne d'Arc. De la froide cérémonie officielle à l'hommage émouvant de la foule, par J.-R. Pécheral.

Jour (10. 5. 37) :

400 000 patriotes ont défilé devant la statue fleurie de Jeanne d'Arc. Malgré l'interdiction gouvernementale, cet acte de foi nationale a revêtu une ampleur inaccoutumée, par CLAUDE GAUDIN.

Journal (10. 5. 37) :

Avec une ferveur plus ardente que jamais le peuple de France a fêté Jeanne d'Arc.
— L'hommage à Jeanne d'Arc, par EMILE CONDROYER.

Journal des Débats (10. 5. 37) :

L'hommage de Paris à Jeanne d'Arc.
— (11. 5. 37) :
La fête nationale de Jeanne d'Arc.
— Leur logique.

Liberté (11. 5. 37) :

La politique. Les effets d'une interdiction, par DÉSIRÉ FERRY.

Matin (10. 5. 37) :

La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée à Paris avec une ferveur particulière. Après la cérémonie officielle et la parade militaire, une foule considérable a défilé pendant quatre heures et demie devant la statue de l'héroïne, place des Pyramides.

Ordre (10. 5. 37) :

Paris a rendu un solennel hommage à Jeanne d'Arc, par PAUL AUROCH.

Paris-Midi (9. 5. 37) :

Paris a rendu un émouvant hommage à Jeanne d'Arc, sainte de la patrie. A 8 h. 30, la cérémonie officielle s'est déroulée sans incident en présence de MM. Edourd Daladier et Marx Dormoy. Un important service d'ordre avait été disposé autour de la place des Pyramides, rue de Rivoli et dans le jardin des Tuileries.

Paris-Soir (10. 5. 37) :

La France célèbre Jeanne d'Arc. A Paris, on a fleuri les statues de la bonne Lorraine.

Petit Journal (10. 5. 37) :

La France a honoré Jeanne d'Arc. A Paris, le gouvernement, l'armée et une foule nombreuse ont rendu hommage à l'héroïne nationale.

Petit Parisien (10. 5. 37) :

Jeanne d'Arc. La France entière lui a rendu un vibrant hommage. A Paris, le gouvernement était représenté à la cérémonie officielle par MM. Daladier et Dormoy.

Temps (10. 5. 37) :

La fête nationale de Jeanne d'Arc.
— (11. 5. 37) :
Faux calcul (reproduit plus loin).

Victoire (11. 5. 37) :

Des paroles d'ordre et de concorde du chef aux actes de sauvagerie de ses troupes. A Toulouse, les révolutionnaires mobilisés comme par hasard tentent d'enfoncer les portes de la cathédrale Saint-Etienne, où les fidèles assistaient à l'office célébré à la mémoire de la Sainte de la patrie. Ils avaient au préalable matraqué des manifestants catholiques. — ROBERT FLEURIER.

IV. — Deux commentaires de presse.

L'ordre est une chose. Le sectarisme en est une autre.

De l'Ere Nouvelle (10. 5. 37), *en éditorial :*

Il est plus que regrettable, il est grave que la mémoire de Jeanne d'Arc ait été célébrée dans des conditions que nous avons connues hier.

La fête de Jeanne d'Arc est une fête nationale. On a fait beaucoup plus que l'oublier.

Une fête nationale, assurément, doit être célébrée dans l'ordre, dans la dignité, dans la piété : elle ne peut être accaparée par aucun parti, par aucun clan.

Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut d'abord que le gouvernement lui confère la solennité nécessaire, sans mauvaise grâce, sans rechigner, sans y voir une sorte de corvée.

Il faut aussi, s'il ne veut lui-même, pour des raisons que nous préférons ignorer, y participer avec l'éclat nécessaire, qu'il laisse les Français témoigner librement de leur piété nationale.

Il a le devoir de maintenir l'ordre, certes. Mais il ne saurait, sous prétexte d'ordre, empêcher les Français d'exprimer leurs sentiments de Français. L'ordre est une chose : le sectarisme en est une autre.

Or, hier, il faut le dire, c'est à une manifestation de sectarisme que nous avons assisté.

Nos lecteurs trouveront d'autre part une lettre, une lettre de Française, une lettre de républicaine qui élève une protestation émouvante.

Des femmes, des enfants n'ont-ils pas été empêchés de participer à cette fête, d'en avoir même le spectacle ?

C'est, répétons-le, une chose extrêmement grave.

Car enfin, qu'est-ce que la fête de Jeanne d'Arc ? Est-elle destinée à autre chose qu'à exalter le sentiment national, la foi patriotique ? N'est-ce pas le premier devoir d'un gouvernement français que de maintenir cette foi vivace dans le cœur des enfants ?

Ici l'on organise des défilés pour célébrer la mémoire de M. Salengro. Là on rassemble des foules autour d'une estrade pour faire honneur à Mme Brunschvicg ou à Mme Lacorre.

Mais quand il s'agit, en fêtant une héroïne française, de glorifier l'amour de la patrie, on écarte les enfants, on fait des barrages, on ferme les grilles.

Si le gouvernement veut radier du calendrier la fête nationale de Jeanne d'Arc, que n'a-t-il le courage de déposer un projet de loi ?

Le Parlement jugera et décidera.

« Faux calcul. »

Du Temps (11. 5. 37) :

De toutes les grandes figures de notre histoire, Jeanne d'Arc est certainement la plus nationale ; aucune ne se prête moins à la controverse, aucune ne se dérobe davantage à l'accaparement des partis. Comment la réduirait-on à la mesure de mesquines polémiques ? Comment prétendrait-on mettre la merveilleuse mémoire de cette sainte de la patrie au service des factions ? Jeanne d'Arc a été l'âme de la France totale : tout nous invite à communier en elle, tout nous détourne de nous diviser à son propos.

Sa fête, qui est fête nationale, a toujours été célébrée dans l'accord unanime des esprits et des cœurs. Fête essentiellement populaire, comme il convient à cette fille du peuple qui porta sur les champs de bataille et inscrivit pour toujours dans l'histoire la simple et *vraie* grandeur des petites gens de nos campagnes et de nos bourgs. C'est l'hommage d'une

immense foule, de toute la foule française, qui peut seul dignement glorifier celle dont un Michelet caractérisa si bien la mission et le sacrifice.

Pourquoi faut-il que le ministère ait cru devoir interdire, hier, le cortège traditionnel qui apportait à l'effigie de Jeanne l'admiration et la piété du peuple de Paris ?

D'où vient au gouvernement des « masses », qui s'entend si bien à organiser les immenses défilés marxistes se déroulant aux accents de l'*Internationale* et sous les plis du drapeau rouge, ce dédain ou cette crainte d'une foule inoffensive empressée à s'incliner devant le haut symbole de ce qu'il y a de plus noble et de plus pur dans notre race ? A quelle pensée ont donc obéi les ministres du Front populaire en limitant l'hommage rendu à Jeanne d'Arc au froid protocole d'une cérémonie purement officielle ? Ont-ils redouté que la manifestation nationale tournât à la manifestation politique ? Rien ne les y autorisait. Ont-ils appréhendé une contre-manifestation des gens des deux Internationales ? Il leur appartenait, dans ce cas, de défendre contre l'extrémisme révolutionnaire la liberté des citoyens et l'ordre dans la rue. De toute façon leur geste singulier encourt la censure des bons républicains et des bons Français (1).

Au surplus, de quoi leur a servi cette rigueur inélégante ? Ne pouvant tout de même écarter complètement le peuple parisien de la célébration de ce grand anniversaire, le gouvernement avait décidé de « tolérer » le défilé de délégations, l'effectif de chacune d'entre elles étant, paraît-il, limité au chiffre de cent participants. Ce puéril et mesquin dosage, cette conception saugrenue d'un hommage populaire au compte-gouttes, n'a pas empêché Paris de fêter Jeanne selon son cœur. Une foule immense, telle que l'on n'en avait pas vu depuis des années en ce jour solennel, a défilé pendant des heures, place des Pyramides, manifestant, de l'aveu de tous, une ferveur particulière.

Ainsi le calcul « machiavélique » par lequel on comptait plus ou moins étouffer l'expression publique du culte de la France pour Jeanne d'Arc, en vue, sans doute, de faire ressortir par contraste le caractère torrentiel des manifestations d'une C. G. T. et de groupements marxistes gorgés d'honneurs officiels, a échoué. La toute-puissance soupçonneuse des « masses » n'a pas prévalu contre la spontanéité du sentiment populaire. Souhaitons que le gouvernement, dont le patriotisme n'est pas ici en question, soit désormais mieux inspiré et n'apporte plus aucun obstacle à l'intégrale célébration d'une journée de concorde et d'union que la République s'est honorée en inscrivant au nombre de nos fêtes nationales.

---

(1) Selon leur esprit particulier, *l'Humanité*, *l'Œuvre* et *le Populaire* ont commenté les décisions du gouvernement ; nous en reproduisons ci-après quelques extraits à titre documentaire.

De M. MARCEL CACHIN, dans *l'Humanité* (10. 5. 37) :

« [...] Les fêtes de la jeune Lorraine, brûlée vive à Rouen, ont été accaparées par les fascistes, et c'est pourquoi le vrai peuple de France s'est jusqu'ici abstenu de se mêler à ces cérémonies.

» Comment serait-il concevable que les véritables travailleurs de notre pays puissent se mêler aux Chiappe, aux Taittinger, aux La Rocque et Cie, à ces charlatans de la patrie lorsqu'ils émettent la prétention de détenir le monopole du culte de la pauvre fille héroïque de Domremy ?

» Ces gens-là n'ont nul titre à glorifier Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc appartenait à la plus modeste paysannerie française, au peuple que nos fascistes haïssent, auquel ils rêvent de ravir ses libertés, dont ils veulent aggraver la misère, qu'ils ont résolu de maintenir dans la servitude.

» Eux et les leurs ne connaissent rien du peuple d'où est issue la bergère martyre. Eux et les leurs ne furent jamais que les éternels exploiteurs du peuple. Jeanne d'Arc est au peuple, non à eux ! [...] »

De M. ALBERT BAYET, dans *l'Œuvre* (9. 5. 37), sous le titre « Jeanne d'Arc, patronne du Front populaire » :

« La droite voudrait bien faire croire au pays qu'en limitant le nombre des réactionnaires prêts à défiler rue de Rivoli, le gouvernement a entendu faire une manifestation contre Jeanne d'Arc. Mais cette manœuvre grossière ne trompera personne. Loin de protester contre les hommages rendus à la « bonne Lorraine », le Front populaire unanime salue en elle une des siennes.

» Elle est nôtre, parce qu'elle est du peuple.

» [...] La droite, on le sait, a essayé de nous voler et la fête et l'héroïne, comme elle essaye, en ce moment même, de nous voler *la Marseillaise* et le Soldat inconnu. Mais à quel titre nos fascistes osent-ils invoquer Jeanne d'Arc ?

» Est-ce à titre de catholiques ? Non, ceux-là seuls, parmi les catholiques, ont le droit d'honorer Jeanne d'Arc qui sont « peuple » comme elle l'était, ceux de *la Jeune République*, de *l'Eveil des Peuples*, de *l'Aube*. Mais les autres, ceux qui ont vu, les yeux secs, le martyre du peuple basque, qui sont pour les bombes à croix/gammée contre les églises de Guernica, que peuvent-ils avoir de commun avec la victime de Rouen ?

» [...] Oui, c'est parce que les hommes de droite et d'extrême-droite ont fait de la fête de Jeanne une fête de la réaction, parce qu'ils veulent en faire aujourd'hui une fête de l'Anti-France, que le peuple, dégoûté, s'est détourné du cortège de la rue de Rivoli.

» Mais, patience. Les jours approchent où ce même peuple se lassera de voir ce qui lui appartient aux mains de ses pires ennemis. Aujourd'hui, dans les manifestations du Front populaire, *la Marseillaise*, chantée par la foule, retrouve son accent français et révolutionnaire. Demain, la masse des démocrates comprendra qu'elle n'a pas le droit de laisser accaparer la mémoire de Jeanne d'Arc par ceux qui insultent tout ce qu'elle aima, qui défient tout ce qu'elle incarne. Alors, ces mêmes foules ardentes et graves, qui ont passé, au 14 juillet, devant la colonne de la Bastille et le monument de la République, passeront devant la statue de la rue de Rivoli.

» Et cette revanche du peuple sera la revanche de Jeanne d'Arc. »

LUCIDUS, dans *l'Aube* (11. 5. 37), reproduisant le passage de M. Bayet concernant les catholiques, écrit :

« M. Bayet nous fait beaucoup d'honneur. Mais il a tort d'oublier les nombreux, très nombreux catholiques qui, sans la moindre préoccupation politique, ont voulu célébrer la patronne de notre pays et que certains voudraient confondre avec les clans d'extrême-droite. »

Du *Populaire* (10. 5. 37), sous la signature HENRI NOGUÈRES :

« [...] Tout ce que Paris compte de fascistes était hier dans la rue.

» [...] Lorsque le gouvernement a pris la décision de réduire à cela les manifestations annoncées par les organisations fascistes, tous nos bons patriotes ont crié au scandale.

» Comment ? On voulait empêcher une manifestation toute de piété et de recueillement ; on refusait aux « vrais Français » le droit d'honorer la mémoire de Jeanne d'Arc ?

» C'était, à les entendre, le commencement de la dictature !

» Mais la décision prise — prise en connaissance de cause ! — fut maintenue, et l'expérience a montré combien le gouvernement a eu raison de persister dans son attitude.

» Si, en effet, on avait laissé un cortège se former place Saint-Augustin et parcourir les rues, la démonstration antirépublicaine que voulaient les royalistes, les ex-Croix de Feu, les doriotistes, aurait pris le caractère d'une véritable mobilisation.

» La sage précaution prise par le gouvernement, le sang-froid du service d'ordre — auquel il faut rendre hommage, — tout cela a permis que cette journée se passe dans le calme.

» Ce ne fut, pour les fascistes, qu'un inutile dérangement. » [...]

LE PREMIER MAI

I — Manifestes (1937)

Nous reproduisons in extenso *les manifestes publiés par les principales organisations révolutionnaires — tant nationales qu'internationales — à l'occasion du 1er mai 1937 :*

L'Internationale communiste.

De l'Humanité (26. 4. 1937) :

> *Frères de classe ! consolidez le Front populaire de tous les travailleurs pour en finir avec l'instigateur de guerre : le fascisme maudit !*
>
> *Moscou.*

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Ouvriers, travailleurs ! Peuples de tous les pays !

La journée du 1er mai, la journée de solidarité prolétarienne internationale, est marquée cette année par la lutte héroïque du peuple espagnol pour la liberté, pour l'indépendance nationale.

Sans déclaration de guerre formelle, le fascisme allemand et italien a attaqué le peuple espagnol et la République démocratique. Les troupes de Mussolini et de Hitler foulent la terre espagnole, détruisent les villes et les villages, massacrent femmes et enfants, inondent le pays du sang des meilleurs fils du peuple espagnol. Sous les yeux du monde entier s'accomplit ce crime infâme, avec le soutien des conservateurs anglais, avec la connivence de la démocratie bourgeoise de la France et des autres pays capitalistes.

Le front de Madrid est le front de toute l'humanité (1).

Le peuple espagnol repousse victorieusement les attaques du fascisme. Il ne lutte pas seulement pour sa liberté, il se bat contre les interventionnistes allemands et italiens, pour la l'berté de tous les peuples. Le front légendaire de Madrid est devenu le front de toute l'humanité avancée et progressive contre le fascisme barbare.

Dans tous les pays, les travailleurs tiennent bien haut le drapeau de l'aide au peuple espagnol en lutte. Mais la victoire définitive sur le fascisme en Espagne reste encore à remporter. Il faut que dans tous les pays de nouveaux millions d'hommes serrent les rangs encore plus étroitement autour de la classe ouvrière de l'Espagne, autour de son peuple et de sa République pour accélérer leur victoire.

Unité d'action pour l'Espagne.

Toute la classe ouvrière, non seulement les communistes, mais aussi les ouvriers socialistes, est de tout cœur avec le peuple espagnol. Grande est l'indignation des ouvriers socialistes contre l'intervention allemande et italienne en Espagne. De même que les ouvriers communistes, ils sont contre la comédie de la non-intervention qui encourage en fait la meute fasciste des pillards. Qu'est-ce qui les empêche de se dresser en faveur de l'unité d'action de toutes les organisations ouvrières pour la défense du peuple espagnol ? N'est-il pas clair qu'une telle unité d'action multiplierait les forces du peuple espagnol en lutte et faciliterait sa victoire ? Pourquoi n'exigent-ils pas des leaders de la IIe Internationale et de l'Internationale d'Amsterdam la réalisation de l'unité d'action internationale pour la défense de la démocratie espagnole ? Pourquoi tolèrent-ils le sabotage de la part des Citrine et Friedrich Adler qui sacrifient la vie des champions espagnols dans l'intérêt de la bourgeoisie ? Plus que jamais, l'action unie du prolétariat international tout entier, de toutes ses organisations contre l'ennemi commun est une suprême nécessité.

Elevez votre voix pour le Front populaire espagnol.

Ouvriers, travailleurs ! Elevez votre voix contre la trahison de la cause du peuple espagnol ! Unissez-vous, en ce jour du 1er mai, comme des frères de classe, en une puissante manifestation pour le soutien du Front populaire espagnol ! Obligez vos parlements et vos gouvernements à soutenir le gouvernement populaire d'Espagne !

En défendant le peuple espagnol, vous vous défendez vous-mêmes ; vous défendez votre peuple, votre propre liberté contre le fascisme. Souvenez-vous que devant Madrid, que sur les fronts d'Espagne, le fascisme allume la torche de la guerre pour le monde entier. Le fascisme, qui est incapable de venir à bout des contradictions intérieures qui le rongent, cherche une issue dans des aventures guerrières et dans l'asservissement des autres peuples. Pour préparer son agression, le fascisme allemand porte atteinte au régime de la démocratie bourgeoise dans d'autres pays capitalistes. Sous prétexte de combattre le bolchevisme, il trame partout des intrigues, organise des complots, des rébellions, sème l'anarchie contre-révolutionnaire. Il s'efforce de soumettre les petites nations en préparant un nouveau partage impérialiste du monde et des guerres nouvelles. Il exerce le chantage sur les gouvernements de ces petits pays et exploite perfidement leur politique de capitulation devant lui. Mais la politique de capitulation ne saurait arrêter les usurpateurs fascistes. La guerre ne peut être empêchée ni par des prières ni par des exorcismes. Seules l'unité et la volonté résolue des travailleurs peuvent l'empêcher. Seul le rassemblement de toutes les forces de paix en une alliance étroite avec les peuples asservis d'Allemagne et d'Italie, qui sont profondément hostiles au fascisme, peut arrêter la main des brigands fascistes.

Union contre le fascisme maudit.

Vos gouvernements vous disent qu'il ne faut pas exciter le fauve, qu'il faut courber la tête devant lui pour éviter ses crocs. L'exemple de l'Espagne ne prouve-t-il pas le contraire ? L'Espagne ne serait-elle pas devenue une seconde Mandchourie si le peuple espagnol n'avait opposé à la violence fasciste la force des classes populaires ? La défaite des fascistes italiens devant Guadalajara a montré au monde entier que les gouvernements fascistes sont forts de la faiblesse des peuples qu'ils écrasent. Ils peuvent briser la faible résistance de gens sans défense et les écraser sauvagement, mais dès que se lèvent contre eux des peuples décidés à la lutte intrépide, on voit se révéler toute l'instabilité du régime fasciste.

Frères de classe ! Unissez-vous en un front unique de tous les ouvriers, consolidez le Front populaire de tous les travailleurs pour en finir avec l'instigateur de guerre : le fascisme maudit.

---

(1) Les sous-titres sont dans le document.

Les bêtes de proie fascistes s'acharnent aussi sur les pays coloniaux afin de perpétrer plus férocement encore leur brigandage impérialiste. Le fascisme allemand étend avec de plus en plus d'insistance sa griffe sur les colonies. Il n'est pas un prolétaire, pas un démocrate honnête qui ne soit saisi de haine à la pensée des potences et des incendies, des pillages et des violences dont le fascisme italien se rend coupable à l'égard de l'Abyssinie sans défense. Il n'est pas de provocations et d'ignominies qui puissent faire hésiter la clique militaire du fascisme japonais bafouant le grand peuple chinois. Il n'est pas d'atrocités qui puissent faire hésiter les modernes cannibales dans le pillage et l'étranglement des peuples coloniaux.

Mais les peuples opprimés commencent à comprendre que plus ils courbent la tête, plus ils sont frappés. Plus l'opprimé se fait humble, plus l'oppresseur se fait agressif. Le peuple éthiopien ne s'est pas avoué vaincu et se lève à nouveau contre ses oppresseurs. Le grand peuple chinois, qui a compris, par une amère expérience, les suites de la politique de non-résistance aux envahisseurs, forge le Front national de défense contre les brigands de l'impérialisme japonais. Les meilleurs hommes, les partis et groupes d'avant-garde dans le monde colonial tout entier travaillent à unir leur peuple contre le joug étranger, contre les usurpateurs impérialistes, pour la paix et la liberté.

Prolétaires et travailleurs des métropoles ! Peuples des colonies ! Que le jour du 1er mai soit le jour de votre fraternisation et de votre lutte commune contre le fascisme, la guerre et le déni de droits dont sont victimes les peuples coloniaux !

Une misère affreuse règne chez les travailleurs du monde capitaliste tout entier. La crise économique mondiale a ruiné des millions d'hommes. Les insatiables, les riches, les millionnaires ont profité de la crise pour réduire le niveau de vie des masses. Les ouvriers touchent des salaires de famine. L'exploitation à l'intérieur des entreprises s'est intensifiée dans des proportions énormes. Le chômage massif est devenu un phénomène permanent. Les paysans, artisans, petits commerçants, sont courbés sous le joug du capital monopoliste. Plus les masses travailleuses reculaient, plus les riches, les capitalistes devenaient insolents. Maintenant que se manifeste une reprise économique, ils font des bénéfices formidables, mais veulent que les masses populaires restent affamées comme pendant la crise. Mais les masses ouvrières ne veulent plus reculer. Là où, comme aux Etats-Unis et en France, elles se dressent contre le régime de famine et de misère pour le pain, la liberté et leurs organisations, elles arrêtent avec succès l'offensive du capital.

Ouvriers ! Faites retentir le jour du 1er mai, dans les mines, dans les usines, dans les fabriques et dans les quartiers des riches, la revendication du front unique prolétarien :

Nous voulons du pain ! Nous voulons du travail ! Nous voulons une vie digne et humaine !

Que la manifestation du 1er mai serve d'arme puissante pour le renforcement des organisations ouvrières et de l'unité syndicale, gage de la lutte victorieuse pour le pain et le travail. Puisse l'exemple des ouvriers français qui ont créé, en un an, une organisation syndicale unique forte de 5 millions de membres, vous entraîner dans la lutte pour l'unité du mouvement syndical national et international ! Puisse l'exemple du Front populaire d'Espagne et de France raffermir la volonté d'unité parmi les masses ouvrières du monde entier !

Chassez les traîtres trotskystes.

Dressez-vous contre ceux qui rendent impossible votre unité dans l'intérêt de l'ennemi de classe ! Chassez de vos rangs ces agents du fascisme que sont les trotskystes, pires ennemis de l'unité de la classe ouvrière, désorganisateurs et saboteurs du mouvement ouvrier, vils provocateurs de guerre, espions camouflés de la cinquième colonne du général Franco ! travailleurs du monde entier !

Le grand exemple de l'U. R. S. S. enseigne comment les travailleurs peuvent secouer avec succès le joug des exploiteurs ! C'est seulement par la lutte de classe résolue, conséquente jusqu'au bout, sous la direction du parti de Lénine et de Staline, que la classe ouvrière du pays des Soviets a remporté ses victoires historiques. C'est seulement grâce à cette lutte que les travailleurs de l'U. R. S. S. ont maintenant le pain, la liberté, le pouvoir du socialisme. C'est seulement grâce à la dictature de la classe ouvrière que les travailleurs de l'U. R. S. S. ont défendu l'indépendance de leur pays contre les usurpateurs impérialistes. C'est grâce à la dictature de la classe ouvrière que les travailleurs de l'U. R. S. S. ont défendu leurs conquêtes contre les attentats contre-révolutionnaires des classes exploiteuses. Grâce à la dictature de la classe ouvrière, il n'y a pas et ne peut pas y avoir de terrain pour le fascisme en U. R. S. S. Les saboteurs, les espions et les agents de diversion trotskystes au service du fascisme allemand et de la clique militaire japonaise se brisent le front contre le mur d'airain de la dictature du prolétariat.

C'est grâce à la dictature de la classe ouvrière que la vraie et la plus large démocratie, consacrée par la Constitution stalinienne, grandit chez les peuples de l'Union soviétique. Chaque citoyen soviétique a la garantie de son droit au travail, de son droit au repos, de son droit à l'instruction.

L'U. R. S. S., rempart de la paix.

Grâce à sa puissance et à sa fidélité inébranlable à l'internationalisme prolétarien, l'U. R. S. S. est le plus solide rempart de la paix, de la culture et de la liberté de tous les peuples.

C'est pourquoi les instigateurs de guerre fascistes éprouvent une telle rage contre le grand pays du socialisme ! Mais l'exemple de l'Union soviétique est pour les masses de millions de travailleurs du monde capitaliste comme un phare éclairant la route qui mène sûrement à la victoire du socialisme.

Le capitalisme a fait son temps. Il est un obstacle au progrès humain et doit être renversé. Seuls le renversement révolutionnaire du capitalisme et son remplacement par le socialisme mettront fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et aux guerres.

Ouvriers ! Travailleurs ! Peuples de tous les pays ! En ce jour de solidarité prolétarienne internationale, affirmez hautement votre volonté de liberté et votre résolution de lutte ! Descendez dans la rue, le jour du 1er mai, vous aussi, femmes, que le fascisme condamne à l'esclavage de la maison, et vous, jeunes, à qui le fascisme indique une seule voie : celle de la boucherie impérialiste !

Rassemblement de toutes les forces du peuple.

Faites tout pour que le 1er mai soit une journée de rassemblement de toutes les forces du peuple pour la défense des ouvriers espagnols et de la démocratie espagnole !

Unissez-vous le jour du 1er mai en une manifestation internationale immense contre l'ennemi mortel

de l'humanité, contre le fascisme. Il ne peut perpétrer ses forfaits que grâce à votre division. Votre unité sera son tombeau. En avant au nom du socialisme déjà victorieux sur un sixième du globe!

Hors de l'Espagne les interventionnistes fascistes!

A bas le fascisme et la guerre!

Pour l'unité de la classe ouvrière!

Pour le Front populaire contre le fascisme et la guerre!

Pour la victoire du socialisme dans le monde entier!

Le Comité exécutif
de l'Internationale communiste.

Le parti communiste.

De l'Humanité (30 *avril* 1937):

Unis pour le pain, la paix, la liberté!

Demain, 1er mai, les travailleurs de France célébreront les conquêtes sociales obtenues depuis un an et qui ont été rendues possibles par la réalisation heureuse de l'unité syndicale et du Front populaire.

Ils manifesteront pour que notre pays continue sa marche vers le progrès social et garantisse à tous le bénéfice des lois sociales que trop souvent le grand patronat tente de mettre en échec.

En cette journée de 1er mai où le travail affirme sa puissance au service de l'humanité, le Parti communiste se place aux côtés des syndicats ouvriers.

Au moment où les 200 familles redoublent de fureur dans leurs attaques contre le Front populaire, la manifestation nationale de demain prouvera que les classes laborieuses sont attachées au Front populaire et à son œuvre.

Les ennemis du peuple voudraient persuader le pays qu'il est impossible de réaliser le programme du Front populaire et que l'état des finances publiques ne permet pas d'instituer la retraite aux vieux travailleurs, cette vieille revendication républicaine, ni d'entreprendre les grands travaux.

Comme il a été démontré à la Commission des finances de la Chambre, les finances du pays permettent d'entreprendre la réalisation de ces deux revendications essentielles que la C. G. T. a inscrites dans son appel du 1er mai: la retraite des vieux travailleurs, les grands travaux.

En ce jour de 1er mai, les travailleurs de France, défenseurs de la liberté et de la paix, affirmeront bien haut leur solidarité totale avec l'héroïque peuple espagnol.

Une vague universelle de réprobation et de dégoût devrait soulever tous les êtres civilisés du monde contre l'abominable carnage de vieillards, de femmes et d'enfants provoqué en pays basque par les bombes des avions de Hitler et de Mussolini.

Après la destruction de Guernica, qui montre que la barbarie fasciste n'épargne rien et qui est comme la réponse de Hitler à l'encyclique papale, les fascistes de Rome et de Berlin veulent raser Bilbao.

Honte au fascisme assassin! Que toutes les consciences honnêtes se dressent pour sauver l'honneur de l'humanité et la paix du monde!

Communistes, socialistes, qui feront le Parti unique de la classe ouvrière, démocrates, catholiques, comme au pays basque, faites la chaîne pour barrer la route à la barbarie fasciste et pour sauver l'Espagne républicaine.

Travailleurs de France!

Demain, 1er mai, unis pour le pain, la liberté et la paix.

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

L'Internationale ouvrière socialiste.

Du Populaire (27. 4. 37):

Aux travailleurs de tous les pays!

CAMARADES,

Plus que jamais le 1er mai se place, cette année, sous le signe de la lutte et du sacrifice.

C'est vers l'héroïque bataille de l'Espagne républicaine et ouvrière que vont nos pensées, nos espérances, tout l'élan de nos cœurs.

Quand un peuple lutte pour son affranchissement économique et politique, sa cause est celle de tous les peuples, ses victoires ou ses défaites influent profondément sur le sort de tous. Jamais cette vérité que l'Internationale ouvrière socialiste n'a cessé de rappeler n'est apparue dans une plus claire évidence: devant l'intervention brutale des fascismes associés, intervention qui va jusqu'à l'agression caractérisée, transformant la rébellion des généraux félons en une véritable guerre étrangère, on ne peut plus nier le caractère international de la lutte engagée entre la démocratie et le fascisme.

Qui pourrait désormais prétendre isoler politiquement son pays et le mettre à l'abri des secousses qui ébranlent les autres pays? L'évolution du capitalisme a nettement dépassé le stade national, et nous assistons à l'internationalisation de notre destin.

A la conception étroite du nationalisme réactionnaire, la classe ouvrière, dès son entrée sur la scène de l'histoire, a toujours opposé l'idée créatrice de la coopération internationale des peuples dans la concorde et la paix. L'évolution récente l'a amenée à préciser dans le domaine politique cette idée généreuse:

Au nationalisme, fauteur de guerre, elle oppose l'organisation de la paix par une Société des Nations forte, active, débarrassée des entraves qui empêchent actuellement l'application du droit international.

A l'isolement national qui livre le plus faible à l'arbitraire de l'agresseur, elle oppose la sécurité collective garantie par la force de tous au service de tous.

Au fascisme, ennemi public no 1 de l'humanité tout entière, elle oppose les forces de la liberté réunies, rassemblées sous la direction consciente de la classe des travailleurs.

C'est de cette conception que l'Internationale ouvrière socialiste s'est inspirée dès le début du conflit sanglant en Espagne. C'est à l'application de ces principes qu'elle vous convie, pour l'action à mener dans les circonstances actuelles.

Devant l'agression du fascisme italien et allemand en Espagne, efforçons-nous par tous les moyens en notre pouvoir d'amener les gouvernements:

A maintenir le droit international;

A assurer la paix indivisible;

A remplir les devoirs que leur impose la sécurité collective

— principes fondamentaux de la vie internationale qu'aucune nation ne peut méconnaître sans mettre en péril ses propres intérêts et qu'aucune puissance n'oserait violer si elle se trouvait devant la détermination générale de les défendre.

Maintenant encore, nous en sommes convaincus, la démocratie mondiale, en se redressant, pourrait faire reculer sans coup férir les factieux. La paix peut encore être sauvée.

Devant les piteux expédients et les atermoiements de la diplomatie, nous répétons:

Le gouvernement légal de l'Espagne, assailli du dedans par la trahison et du dehors par le fascisme,

a le droit de se défendre et de se procurer librement les moyens de sa défense.

Aucun prétexte de contrôle ne peut excuser les violations cyniques du droit international par les puissances fascistes. L'on ne ruse pas avec la paix du monde ; il faut faire reculer l'agression si l'on ne veut subir l'emprise du fascisme sur la liberté des peuples.

Travailleurs d'Espagne !

Vous qui offrez votre vie pour votre indépendance et la nôtre, vous grâce à qui Madrid devient le symbole vivant de la liberté — recevez le témoignage ardent de notre admiration et l'affirmation de notre solidarité reconnaissante. Elles vous suivront l'une et l'autre à travers vos douloureuses épreuves, jusqu'à cette victoire finale que votre persévérance saura mériter.

Camarades des brigades internationales !

Vous qui, aux côtés des combattants espagnols, traduisez en actes héroïques les enseignements de solidarité du socialisme international — recevez nos remerciements et l'assurance que la classe ouvrière internationale à l'avant-garde de laquelle vous vous êtes placés saura se montrer digne de votre magnifique exemple.

Travailleurs des pays fascistes !

Vous qui suivez — nous le savons bien — les événements d'Espagne d'un cœur serré, plein d'angoisse et d'espoir, et vous que d'infâmes dictateurs envoient mourir là-bas pour défendre les intérêts de vos bourreaux — ne l'oubliez pas : c'est en Espagne que se resserre le lien qui rattache votre sort, à vous prisonniers du fascisme, à celui de la communauté des travailleurs. Déjà, dans la bataille de Guadalajara, les combattants italiens de la liberté ont remporté une victoire grandiose sur les mercenaires italiens du fascisme : l'Italie de Garibaldi et de Matteotti a tromphé de l'Italie de Mussolini. N'oubliez pas : c'est devant Madrid que Hitler et Mussolini peuvent être battus !

Travailleurs de tous les pays !

Souvenez-vous toujours qu'en Espagne se joue le sort de vos propres libertés. De l'issue de la lutte engagée dépendent l'affaiblissement ou l'essor triomphal de la démocratie dans le monde. Il y va peut-être de la vie de toute une génération, de votre vie à vous-mêmes, vous, victimes éventuelles de la nouvelle guerre que prépare le fascisme !

Redoublez d'efforts pour soutenir nos camarades d'Espagne et de vigilance en face de l'ennemi commun.

Apportez aux combattants de la liberté toute l'aide politique, morale et matérielle dont vous êtes capables.

Assurez partout, et par tous les moyens, la défaite du fascisme !

Restez conscients des enseignements de l'histoire, alertes à l'appel de l'heure ! Plus que jamais, sachez-le : le socialisme vaincra par l'action internationale !

Vive l'Espagne libre !

Vive le socialisme international !

LE BUREAU DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE SOCIALISTE.

Bruxelles, avril 1937.

Le parti socialiste (S. F. I. O.).

Du Populaire (30 *avril* 1937) :

Aux travailleurs de France !

Il y a un an, à la veille du 1er mai 1936, nous annoncions que la campagne électorale — qui n'était pas encore terminée — s'achèverait dans la défaite de la réaction politique et sociale et dans la victoire de ces partis de Front populaire auxquels les travailleurs avaient si largement accordé leur confiance.

Les faits sont venus le confirmer.

En conséquence, et depuis près d'un an, c'est aux délégués du Parti socialiste qu'est échue la mission de former le gouvernement de Front populaire et de le conduire à la réalisation d'un programme qui avait eu la collaboration de la C. G. T. et les approbations de tous les travailleurs et de tous les démocrates du pays.

Nous croyons fermement pouvoir affirmer que ce gouvernement a mené vigoureusement la bataille qu'on attendait de lui, et que les travailleurs, qui ne lui ont pas marchandé leur concours, ont reconnu sa fidélité et apprécié son dévouement à leur grande cause.

Ainsi a pu être améliorée la situation matérielle et morale des classes laborieuses par un ensemble de réformes et de mesures, qu'il s'agit maintenant d'acclimater et de consolider et qui, pour nous, ont encore le grand mérite d'ouvrir aux travailleurs les larges perspectives auxquelles le socialisme n'a jamais cessé de les appeler.

C'est aussi grâce à la collaboration des masses populaires et du gouvernement de Front populaire que les menaces fascistes ont pu être éloignées, leur pointe émoussée et que la démocratie, un moment en péril, a retrouvé ses vertus et fait la preuve que, loin d'être un obstacle au progrès général, c'est au contraire dans ses cadres que ce progrès peut s'accomplir avec le plus de sûreté et avec le moins de sacrifices.

Il n'aura pas davantage échappé aux travailleurs de ce pays que le gouvernement à direction socialiste n'a rien négligé pour maintenir la paix dans le monde et qu'il y a réussi dans des circonstances où toutes les craintes étaient permises.

Nous sommes donc assurés que les travailleurs de France répondront cette année avec plus d'enthousiasme que jamais à l'appel de la Confédération générale du travail. Ils voudront sans doute joindre à l'affirmation traditionnelle de leurs revendications et de leurs espérances, leur volonté de demeurer l'élément le plus agissant de ce Rassemblement de Front populaire, dont ils ont déjà pu apprécier les heureux effets.

Ils pourront le faire avec d'autant plus d'allant et de confiance que, pour la première fois dans notre histoire, la fête du 1er mai ne sera gênée par aucune entrave, puisque le gouvernement, en attendant la loi qui en fera une fête nationale (1), a décidé que tous les travailleurs des administrations publiques pourront y participer librement.

Les travailleurs de France regretteront que les travailleurs du monde n'aient pas tous la même liberté et que le fascisme n'ait pas encore été balayé des pays qu'il a placés sous son odieuse domination.

Ils diront leur fierté de s'être délibérément engagés sur la route où les prolétariats des autres pays démocratiques les ont devancés, leur espoir de voir leur

(1) Cf. *Documentation Catholique*, t. 37, col. 781-783, le texte de la proposition de loi déposée par le député socialiste Petrus Faure, le 29 décembre 1936.

accord avec ces prolétariats accélérer la marche en avant de tous.

Ils sentiront vivement la grandeur du conflit qui divise présentement l'humanité civilisée. D'un côté, les démocrates, les défenseurs de la paix et des travailleurs; de l'autre, les valets des dictatures, les fauteurs de guerre et ceux qui opposent leurs privilèges aux exigences légitimes du travail.

Ils n'oublieront pas que, dans les circonstances présentes, c'est sur le front de l'Espagne républicaine que cette bataille est la plus âpre. Ils songeront que c'est pour la liberté et pour la paix que sont tombés et que tombent encore les martyrs de la République espagnole. Ils diront les sentiments d'admiration que leur inspire l'héroïsme de ces martyrs. Ils diront aussi leur confiance, leur certitude, que tant de pertes humaines, de souffrances et de sacrifices n'auront pas été consentis en vain et que sonnera bientôt l'heure d'une victoire si chèrement achetée. La défaite des ennemis du peuple espagnol sera celle de tous ceux qui dans le monde sont les ennemis de la liberté, de la paix et du travail.

Vive le 1er mai !
Vive le socialisme !
Vive la paix du monde.

Pour le Conseil national du Parti socialiste S. F. I. O.

Le secrétaire général adjoint,
J.-B. SÉVERAC.

La Fédération syndicale internationale.

Du Peuple (20 *avril* 1937) :

Aux travailleurs de tous les pays !

En ce 1er mai, fête internationale du travail, les masses laborieuses du monde entier se joignent, coude à coude et cœur à cœur, à leurs camarades d'Espagne qui, depuis bientôt un an, soutiennent une lutte héroïque contre l'assaut coalisé des forces réactionnaires de Franco et des puissances nazistes et fascistes.

Pour les mêmes idéaux et les mêmes revendications au nom desquels la classe ouvrière espagnole combat et consent le sacrifice de tant des siens, pour le droit humain et la dignité humaine, pour un ordre social fondé sur le droit, la liberté et la démocratie, le bureau de la Fédération syndicale internationale demande aux travailleurs du monde entier de manifester le 1er mai 1937.

Il faut qu'en cette journée du 1er mai la volonté des travailleurs entraîne l'opinion publique tout entière en une immense protestation du monde civilisé contre la barbarie du fascisme. Par leurs agissements, les dictateurs fascistes ont démontré leur intention délibérée de provoquer la guerre et confirmé que « le fascisme, c'est la guerre », comme nous l'avons si souvent clamé ! Que le 1er mai soit le jour justicier où le crime perpétré en Espagne par l'Allemagne de Hitler et l'Italie de Mussolini connaisse sa condamnation sans merci, le jour qui marquera le réveil de la conscience mondiale indignée ! On a suscité une course générale aux armements qui menace de plonger tous les pays dans une guerre meurtrière. La guerre ne peut sauver la liberté et la démocratie, elle ne peut que préparer la voie au fascisme ! Il ne s'agit point d'édifier en bloc compact le potentiel militaire des démocraties contre le bloc des forces guerrières du fascisme, mais de constituer un bloc mondial agissant de tous les peuples pacifiques, plaçant les fauteurs de guerre dans l'impossibilité de provoquer une guerre. Il faut que le 1er mai soit une affirmation puissante et entraînante de la volonté de paix du prolétariat, de cette paix si dangereusement mise en péril par le fascisme.

Le capitalisme continue à démontrer son impuissance et son incapacité à assurer la prospérité des peuples et la paix entre les nations. Des millions de travailleurs n'ont pas encore retrouvé d'occupation depuis la dernière crise et déjà se rapproche de nous la menace angoissante de nouveaux dangers de crise.

Au 1er mai, les travailleurs du monde entier manifesteront pour une transformation fondamentale de la société, pour une conception plus sociale du planisme économique, pour le relèvement du niveau général d'existence, pour la semaine de quarante heures dans le monde entier — tels sont nos mots d'ordre et nos revendications ! Dans la plupart des pays, le prolétariat a pris l'an dernier l'offensive pour la réalisation de ces revendications, et cette bataille a déjà donné des résultats satisfaisants, notamment en Belgique, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, aux Etats-Unis, etc. En France, la semaine de quarante heures, sans diminution de salaires, se trouve appliquée. Dans cette lutte, les travailleurs puisent non seulement un renforcement considérable de leur organisation et de leurs moyens d'action, mais une foi nouvelle en leur victoire finale.

Vive un mouvement syndical international fort et uni !

Pour la paix !
La liberté !
La démocratie !

LE BUREAU DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE.

La Confédération générale du Travail.

Du Peuple (1er *mai* 1937) :

A tous les travailleurs !

Voici bientôt un an que la classe ouvrière de France a remporté sur la misère la plus éclatante victoire de son histoire.

L'avènement du Front populaire, du gouvernement qui en est l'expression et le formidable mouvement revendicatif de juin 1936 nous ont donné:

Une législation sociale qui reconnaît et consacre les droits essentiels du travail ;

Des augmentations de salaires qui ont sensiblement relevé la capacité de consommation des masses laborieuses ;

Les éléments d'une reprise de l'activité économique qui doit permettre l'accession à une prospérité réelle.

Il vous faut maintenant conserver, consolider et élargir ces conquêtes, qui ont placé notre pays au premier rang dans la voie du progrès social.

Travailleurs ! le 1er mai 1937,

Vous affirmerez votre volonté de défendre les réformes acquises contre tous ceux qui veulent aujourd'hui reprendre ce qu'ils ont dû céder hier.

En réclamant des mesures efficaces contre la spéculation, facteur de vie chère.

Par la mise en œuvre d'un programme de grands travaux résorbant le chômage et accélérant la marche déjà amorcée vers la prospérité et le bien-être.

Par la réalisation de cette grande œuvre de solidarité humaine : la retraite pour les vieux travailleurs.

Vous proclamerez votre intention d'en finir avec les ennemis du peuple, tous les fascistes camouflés ou non, en réclamant énergiquement la mise hors la loi de tous les groupements de guerre civile.

Vous manifesterez votre solidarité active et fraternelle au peuple espagnol, qui doit être aidé dans la défense héroïque de son indépendance menacée par le fascisme international.

Le sacrifice de ceux qui tombent pour empêcher la guerre d'embraser le monde ne doit pas être vain.

Vous le clamerez, le 1er mai 1937, en répondant à l'appel de votre organisation syndicale.

Votre démonstration, digne et pacifique, doit faire éclater, une fois de plus, votre volonté de défendre les libertés et la paix.

La Confédération générale du Travail.

Le Parti ouvrier internationaliste (1).

De la Lutte ouvrière (30 *avril* 1937) :

Travailleurs de France, manifestez pour les mots d'ordre de la Révolution socialiste.

Les chefs du Front populaire « socialistes » et « communistes » vous avaient promis le pain, la paix et la liberté par l'alliance avec les chefs radicaux agents de l'impérialisme, et dans les cadres du régime capitaliste.

Le pain, vous l'avez arraché en partie, en imposant par les magnifiques occupations de masse de juin, l'augmentation des salaires, les quarante heures, les contrats collectifs. Mais en multipliant les capitulations et... les phrases devant la contre-offensive patronale, déchaînant la vague de vie chère, les chefs du Front populaire vous le laissent voler.

La paix ? Elle ne fut jamais plus menacée. Le gouvernement de Front populaire ne veut pas toucher un centime du plus formidable budget de guerre de l'impérialisme.

C'est au nom de la préparation à la guerre qu'il demande des sacrifices aux vieux, aux chômeurs, aux paysans, aux ouvriers.

La liberté ? En capitulant devant les radicaux, qui interdisent que l'on touche aux chefs fascistes de la police et de l'armée, les chefs du Front populaire laissent la voie ouverte à un coup d'Etat à la Franco en France. Après Clichy, on nous prépare de nouveaux Clichy. Ces gens qui se prétendent les défenseurs des libertés démocratiques sont par leur politique de blocus (gouvernement Delbos-Blum), ou par leur passivité (aucun acte, rien que des phrases du Parti « communiste »), responsables de la mort de milliers de travailleurs d'Espagne, qui ont montré comment on luttait pour la liberté, par la milice ouvrière, les armes à la main !

La conclusion de « l'expérience Daladier-Blum-Thorez », c'est que le pain, la paix, la liberté, ne peuvent être obtenus dans les cadres du régime capitaliste même démocratique.

C'est pourquoi les travailleurs manifesteront, en ce 1er mai de lutte, contre les trahisons et les capitulations, contre le capitalisme et ses produits, le fascisme et la guerre.

1. A bas les chefs radicaux, agents des deux cents familles !

2. Brisons le blocus qui assassine les travailleurs d'Espagne, par l'action directe de masse, la manifestation de rue, la grève. Assez de phrases !

3. A bas le budget de police et de guerre ; à bas les deux ans ; à bas l'union sacrée !

Contre la guerre impérialiste, défaitisme révolutionnaire !

4. Pour la consolidation et l'extension des conquêtes de juin, opposons au plan de l'Etat-major national le plan de la contre-offensive ouvrière, l'unification et la coordination des luttes pour l'occupation de masse par les Congrès des délégués d'usine.

Contre l'exploiteur, contrôle ouvrier !

5. Pour l'amnistie intégrale en France et aux colonies !

6. Pour la libération des peuples coloniaux opprimés et affamés par l'impérialisme français !

7. Pour dissoudre effectivement les bandes fascistes, par la milice ouvrière !

8. Pour une alliance de lutte du prolétariat et des classes moyennes, Comités de masse à l'usine, dans les quartiers, au village pour lutter contre la spéculation et la vie chère ! Comités de soldats !

Union du peuple travailleur dans les Congrès des Comités ouvriers, paysans, soldats.

9. Pour le gouvernement ouvrier et paysan, expression des Comités (soviets) ouvriers, paysans, soldats.

Vive la révolution espagnole !

Vive la révolution socialiste en France et dans le monde !

Le Parti ouvrier internationaliste.

L'Union anarchiste.

Du Libertaire (29 *avril* 1937) :

Seul mot d'ordre pour le 1er mai... Pour l'Espagne d'abord ! Briser le blocus ! Intensifier la solidarité !

Le 1er mai n'a pas toujours été ce que depuis quelques anées il devient de plus en plus : *une manifestation de la paix sociale.*

Né dans la violence des conflits sociaux, il a été pendant près d'un demi-siècle l'anniversaire symbolique de la lutte des classes. Que les dictatures stalinienne ou hitlérienne en aient fait les premières une journée d'unité patriotique ou de trêve sociale, que les démocraties capitalistes s'efforcent de les suivre dans cette voie, ne saurait cependant retirer au 1er mai, son caractère initial de journée revendicative du travail.

On n'effacera pas davantage le passé tragique des 1er mai d'antan dont le sens symbolique est inscrit en lettres de sang dans tout l'univers, partout où capital et travail se dressaient face à face dans une opposition inexorable. Le 1er mai, c'était une journée de lutte internationale qui affirmait par-dessus les frontières la solidarité de tous les travailleurs du monde.

Malgré Staline faisant défiler en guise d'hommage au 1er mai les bataillons et les koulaks soviétiques sur la place Rouge ; malgré Hitler concentrant de force les masses ouvrières de Berlin sur l'aérodrome de Tempelhof pour chanter le *Deutschland über alles ;* malgré notre Front populaire qui veut transformer, à grands coups de *Marseillaise,* les manifestations énormes en autant de parades chauvines, le 1er mai doit rester la journée du prolétariat international.

Jamais comme en cette année 1937, celui-ci n'a eu de raison d'affirmer sa conscience de classe — cette conscience de classe à laquelle faisait appel l'émouvant manifeste de la C. N. T. F. A. I. et des Jeunesses libertaires que nous avons publié la semaine passée.

---

(1) Le Parti ouvrier internationaliste forme la section française de la IVe Internationale, fondée et dirigée par Trotsky.

Tout un pays qui a voulu secouer le joug du capitalisme et de la dictature est mis à feu et à sang par les hordes fascistes appuyées et encouragées par l'inertie calculée des « démocraties ».

Des populations entières sont massacrées sans quartier par les brutes volantes. Madrid est un monceau de ruines. Valence, Barcelone, sont bombardées par des navires confortablement installés derrière la ligne de blocus.

La petite ville de Guernica, en Pays basque, vient d'être le théâtre de la plus fantastique scène d'horreur voulue et préméditée des temps modernes. Bilbao, par la volonté de la France et de l'Angleterre — pays démocratiques — va être réduit à la famine.

Le prolétariat international ne comprendra-t-il pas enfin que c'est son sort qui se joue actuellement de l'autre côté des Pyrénées ? La classe ouvrière française qui a si ardemment, en juin dernier, lutté pour elle-même, ne comprendra-t-elle pas à son tour qu'en ce 1er mai les revendications particulières devraient céder la place à ce seul mot d'ordre : *défense de l'Espagne ouvrière*, cette Espagne ouvrière menacée d'être mise au tombeau par le jeu combiné des capitalismes, que leur expression politique soit le fascisme ou la démocratie.

En défendant le prolétariat espagnol, la classe ouvrière se défendra elle-même.

Par ce cri de *défense de l'Espagne ouvrière*, elle peut rendre au 1er mai, travesti et défiguré par les politiciens social-démocrates et par leurs alliés staliniens, son sens réel de manifestation de la classe ouvrière affirmant par-dessus les frontières la solidarité internationale des travailleurs.

L'UNION ANARCHISTE.

II — Notes documentaires sur le 1er mai

M. JEAN LOUBES, *dans* Syndicats (1) *des 29 avril, 6 et 13 mai* 1937, *a retracé l'histoire des origines, du développement et des vicissitudes du* 1er *mai ouvrier et révolutionnaire. Nous reproduisons intégralement cette étude* (2) *:*

C'est dans le long combat mené par la classe ouvrière afin d'obtenir la journée de huit heures, qu'il faut chercher les origines du 1er mai.

I. — *L'exemple américain.*

L'idée d'une vaste manifestation organisée ce jour-là nous est venue d'Amérique. Au premier Congrès industriel des Etats-Unis, tenu à New-York en 1845, il est déjà question de la journée de « dix heures ». Dès lors, des grèves éclatent. Un mouvement assez vigoureux se dessine.

Les ouvriers du nouveau continent ressuscitaient ainsi une agitation d'ordre économique, dont l'Angleterre leur avait donné l'exemple. Entre 1829 et 1844, en effet, un mouvement, qui atteignit son paroxysme en 1833-1834, avait été mené dans toutes les corporations, ou peu s'en faut, pour obtenir tout à la fois la journée de huit heures et le suffrage universel (1). Les femmes elles-mêmes s'étaient dressées au premier rang de la bataille. On réclamait partout à la fois, et en s'appuyant sur la grève, la semaine de quarante-huit heures au lieu de soixante-neuf — *et sans diminution de salaire*. Mais une répression patronale, féroce, émiette ce beau mouvement. Et malgré des secousses sporadiques, à partir de 1844, l'agitation politique, en Angleterre, l'emporte sur l'agitation économique. C'est l'Amérique qui relève le drapeau.

Néanmoins, aux Etats-Unis, on attendra vingt ans encore, avant qu'il soit question de la journée de « huit heures ». C'est en 1866 que les ouvriers maçons de la colonie de Victoria, en Australie, imposent les huit heures. La nouvelle de cette victoire se répand très vite aux Etats-Unis. Et les ouvriers du bâtiment s'agitent.

Au printemps de 1866, soixante organisations, autorisées ou clandestines, se réunissent à Baltimore. Elles inscrivent en première ligne, parmi leurs revendications immédiates, la journée de huit heures. Mais toutes protestent de leur respect pour la législation. Elles attendent des pouvoirs publics la mise en étude et le vote de la mesure qu'elles réclament. Seuls, les Chevaliers du travail font connaître qu'ils s'efforceront d'obtenir satisfaction « par le refus général de travailler plus de huit heures ».

En 1883, les représentants des travailleurs groupés dans l'« American Federation of Labor », réunis à Pittsburg, estiment qu'il convient de préparer méthodiquement une démonstration ouvrière destinée à faire connaître leur volonté d'obtenir une « journée de travail plus courte et un salaire plus élevé ».

Puis c'est à Chicago, en octobre 1884, au Congrès des Trade-Unions, qu'on décide d'engager au 1er mai la lutte sur une grande échelle. « A partir du 1er mai 1886, la journée normale de travail serait fixée à huit heures, et toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet. » Cette résolution, votée en 1884, à Chicago, fut renouvelée en décembre 1885 au Congrès de Washington.

Pourquoi cette date du 1er mai ? se demande-t-on. Très vraisemblablement parce que, dans la plupart des Etats de l'Amérique du Nord, le 1er mai correspondait, dans la pratique des baux, loyers, contrats, engagements de travail, à la Saint-Jean des campagnes méridionales françaises, à la Saint-Martin de certaines contrées, à la Noël de telles autres. Ce sont

(1) *Syndicats*, « hebdomadaire du monde du travail », est dirigé par M. RENÉ BELIN, secrétaire-adjoint de la Confédération générale du Travail. Ce journal, on le sait, a été fondé pour contre-balancer l'influence des communistes au sein de la C. G. T.

(2) On trouvera également un historique détaillé du 1er mai, par GEORGES MONTORGUEIL, dans les *Questions Actuelles*, t. 86, pp. 111-114. — Sauf indication contraire, les notes sont de l'auteur.

(1) Dès 1833, dans un catéchisme socialiste à l'usage des travailleurs, Robert Owen (1771-1858) avait ainsi résumé les raisons qui militent en faveur de la journée de huit heures :

« 1° Parce que c'est la durée de travail la plus longue que l'espèce humaine — en tenant compte de la vigueur moyenne et en accordant aux faibles le droit à l'existence comme aux forts — puisse endurer et rester en bonne santé, intelligente et heureuse ;

» 2° Parce que les découvertes modernes en chimie et en mécanique suppriment la nécessité de demander un plus long effort physique ;

» 3° Parce que huit heures de travail et une bonne organisation du travail peuvent créer une surabondance de richesses pour tous ;

» 4° Parce que personne n'a le droit d'exiger de ses semblables un plus long travail que celui qui est en général nécessaire à la société, simplement dans le but de s'enrichir en faisant des pauvres ;

» 5° Parce que le véritable intérêt de chacun est que tous les êtres humains soient bien portants, intelligents, contents d'être riches. »

là des fêtes qui marquent le commencement de l'année de travail, en particulier la Saint-Jean pour le louage de service.

On lira en note l'appel lancé par l'Association des huit heures de la ville de Chicago (1). Mais l'ample mouvement d'agitation, conduit rigoureusement en deux années par toute l'Amérique, porta très vite ses fruits. En avril 1886, 32 000 travailleurs se virent concéder la journée de huit heures.

Le 1er mai 1886 il y eut 5 000 grèves. Toutes les professions, dans tous les grands centres, se croisèrent les bras (2). Le même jour 125 000 ouvriers obtenaient satisfaction. Un mois plus tard, ils étaient 200 000. Bien entendu à la formidable poussée de ces travailleurs, dont certains faisaient encore dix-huit heures et la plupart douze, les gouvernants opposèrent la force. La police tira. A Milwaukee, neuf morts chez les grévistes. Mais ce fut à Chicago que l'Etat exerça sa répression la plus brutale.

Le 3 mai il y avait encore 40 000 grévistes. Le patronat avait embauché des « jaunes ». Environ 10 000 grévistes se réunirent pour conspuer les « jaunes » de la fabrique Mac-Cormick, usine de machines agricoles. La police chargea les manifestants, vida ses armes sur eux. Bilan : un mort, des centaines de blessés (3). Le lendemain, un meeting de protestation réunissait 15 000 travailleurs. Le gouvernement jeta sur eux deux cents policiers. Mais un anarchiste qui se tenait parmi les grévistes lança une bombe sur les matraqueurs. Qui fut ravi ? Les capitalistes. Ils se gardèrent bien de rechercher l'anarchiste auteur de cet attentat strictement individuel. Un détective zélé qui avait repéré le domicile du lanceur de bombe fut prié de se tenir tranquille. La répression bourgeoise tenait un prétexte vraiment trop beau pour le laisser fuir. Elle fit arrêter tout le personnel de la *Gazette des travailleurs*, organe social-démocrate de Chicago, édité en langue allemande. On retint et l'on conduisit au tribunal huit militants. Quatre furent pendus le 11 novembre 1887. L'un d'eux s'était suicidé en prison; deux furent condamnés à la réclusion perpétuelle; le huitième, à quinze ans de bagne.

Il y eut un immense mouvement de protestation. Les morts furent réhabilités six ans plus tard; les survivants libérés. Mais l'« American Federation of Labor » n'avait pas attendu cette réhabilitation pour recommencer la lutte. Dès 1888 elle reprenait sa propagande en faveur des huit heures. Le 22 février 1889, 210 meetings; le 4 juillet 311; le 2 septembre, 420, chacun dans une ville différente, proclamaient la volonté de lutte de la classe ouvrière et témoignaient de sa vitalité.

Et pour l'anniversaire de cette entrée en campagne, le 22 février 1890, la Fédération tenait des meetings dans 526 villes.

Afin de s'assurer toutes les chances de succès, le Congrès de la Fédération décidait de bloquer son effort sur une seule corporation. L'Union des charpentiers et menuisiers fut choisie. Le résultat fut superbe. Sur 1 163 grèves, 989 réussirent pleinement, 98 finirent par un compromis, 76 échouèrent.

Ainsi en quatre années, les ouvriers américains obtinrent dans le bâtiment et la plupart des industries affiliées la journée de huit heures.

II. — *L'action en France.*

Le mouvement américain de 1886 fut connu chez nous. Il en fut de même du Congrès de Saint-Louis où la « Federation of Labor » décida, comme nous l'avons vu, de recommencer l'agitation, un instant interrompue par le procès de Chicago.

Il est très probable que Jean Dormoy (1), de Montluçon, connaissait le glorieux exemple de ses frères de travail en Amérique. Il s'en inspira lorsqu'il présenta et fit adopter au 3e Congrès de la Fédération des syndicats, tenu à Bordeaux du 28 octobre au 4 novembre 1888, la résolution que nous reproduisons en note (2).

---

(1) Voici le manifeste lancé par *l'Association des huit heures* de Chicago pour le 1er mai 1886 :

« A toutes les Associations ouvrières de Chicago et des villes d'Amérique :

» Compagnons de travail !

» Le 1er mai 1886 a été fixé pour l'inauguration générale, autant que possible, du système des huit heures. Le moment approche. L'assemblée des métiers et du travail de Chicago est depuis plusieurs années à la tête de ce mouvement. Elle doit marcher en avant.

» Aux autres organisations de suivre.

» Plus de grèves partielles entraînant à leur suite des lock-out et pouvant faire avorter le mouvement des huit heures.

» Union générale des différents corps de métier pour amener la solution pacifique de la question par une entente autant que possible universelle.

» Compagnons, la victoire est assurée si nous agissons tous ensemble, judicieusement et résolument.

» Le Comité des huit heures :

» CHARLES-W. ROWAN, *président ;* WILLIAM HALLISTER, *secrétaire de l'Assemblée des métiers et du Travail.* »

(2) Voici le texte des pancartes portées par les manifestants américains le 1er mai 1886 :

« A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de huit heures par jour !

» Huit heures de travail !

» Huit heures de repos !

» Huit heures d'éducation ! »

(3) Après la fusillade du 3 mai 1886 à l'usine Mac-Cormick, la *Gazette des travailleurs* lançait l'appel suivant :

« La guerre de classes a commencé. Hier on a fusillé des travailleurs en face de l'usine Mac-Cormick. Leur sang crie vengeance !

» Qui pourrait douter que les tigres qui nous gouvernent sont avides du sang des travailleurs ?

» Mais les travailleurs ne sont pas des moutons. A la terreur blanche ils répondront par la terreur rouge.

» Mieux vaut la mort que la misère !

» Si l'on fusille les travailleurs, répondons de telle façon que nos maîtres s'en souviennent longtemps.

» C'est la nécessité qui nous fait crier : Aux armes !

» Hier, les femmes, les enfants des pauvres pleuraient leurs maris et leurs pères fusillés. Tandis que dans les palais les riches remplissaient leurs verres de vins coûteux et buvaient à la santé des bandits de l'ordre.

» *Séchez vos pleurs, vous qui souffrez !*

» *Ayez du cœur, esclaves ! Insurgez-vous !* »

---

(1) Le père de l'actuel ministre de l'Intérieur, M. Marx Dormoy. (Note de *la Documentation Catholique.*)

(2) « Considérant que depuis bien longtemps les organisations ouvrières ont réclamé en toutes circonstances les réformes suivantes :

» Limitation de la journée de travail à huit heures ;

» Minimum de salaire ;

» Interdiction du marchandage ;

» Considérant que, jusqu'ici, les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent et qu'il importe de faire cesser enfin cette situation en présentant nos revendications sous une forme collective générale plus importante ;

» Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble, il y a lieu de concentrer toute l'action des syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres :

» Le Congrès décide :

» 1° Le dimanche 10 février 1889, tous les syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer,

Cette résolution produisit son effet. Les délégués des syndicats dans une cinquantaine de villes industrielles sommèrent publiquement les autorités de donner force de loi aux revendications des Congrès ouvriers. Il s'ensuivit une agitation considérable. Et de là sortit, à n'en pas douter, l'idée d'une manifestation internationale.

En juillet 1889, deux Congrès internationaux socialistes se tenaient à Paris : rue de Lancry, celui de la Fédération des travailleurs socialistes (groupe Brousse); rue de Rochechouart, celui du Parti ouvrier (Jules Guesde), du Comité révolutionnaire central (Vaillant), de la Fédération des syndicats, réunis dans un but d'action commune.

C'est à ce dernier Congrès que l'idée de Jean Dormoy fut remise à l'ordre du jour. C'est Raymond Lavigne, de Bordeaux, qui la présenta et la soutint (1). Avant d'être déposée sur le bureau du Congrès Lavigne la soumit à Jules Guesde. Primitivement elle se réduisait à son premier paragraphe. C'est Bebel et Liebkneckt (le père) qui ajoutèrent le troisième dans l'intention de laisser quelque liberté aux nationalités, en particulier à leurs compatriotes. La date fit l'objet du second paragraphe. Et le 1er mai 1890 fut choisi (2).

C'était un grand dessein que cette manifestation d'il y a quarante-sept ans. Tous les révolutionnaires s'engagèrent à fond pour que cette journée fût éclatante par l'ampleur du chômage, la cohésion des cortèges, la puissance des manifestations. Le parti ouvrier (Jules Guesde) avait fondé un quotidien, *Le Combat*, destiné à stimuler l'ardeur des masses. Malheureusement les syndicats parisiens étaient hostiles à la manifestation de rues. Ils lui préféraient le pétitionnement sur le lieu du travail, en somme la grève sur le tas pure et simple. Joffrin, député de Clignancourt; Basly, secrétaire du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, répudièrent publiquement la décision du Congrès international. La bourgeoisie, satisfaite de ce désaccord, s'empara des déclarations de Joffrin et les publia dans *le Temps* du 12 avril 1890. Cette attitude de Joffrin et de ses amis du groupe Brousse est à noter parmi les causes déterminantes de la scission qui ne tarda pas à se produire à la Fédération des travailleurs socialistes avec Allemane.

La plupart des anarchistes étaient décidés à marcher. Le *Père Peinard* était poursuivi pour un article intitulé : « La manifestation du 1er mai » et son gérant condamné à dix-huit mois de prison.

Chez l'adversaire la frousse était à son comble. Naturellement la presse des bien-pensants s'employait à l'entretenir de son mieux, cette frousse. Le 1er mai 1890 y était dépeint sous les traits épouvantables du Croque-Bourgeois. *Le Petit Journal* brillait au premier rang des paniquards. Les trains étaient bondés de voyageurs pour la province et l'étranger. Les banques déménageaient leur encaisse vers la Banque de France. Les artistes français fermèrent leur salon. La plupart des boutiquiers baissèrent le rideau de leur devanture. La Banque de France et le Crédit Lyonnais firent rentrer leurs encaisseurs à midi.

Paris regorgeait de troupes. Onze régiments d'infanterie, deux de cuirassiers, trois de dragons, trois de chasseurs à cheval, deux d'artillerie. A quoi s'ajoutaient, comme de juste, la garde républicaine, la gendarmerie et les 10 000 gardiens de la paix. Plus les policiers mêlés à la foule et y exerçant leur industrie de provocation. Les Tuileries et le Bois de Boulogne ressemblaient à des camps retranchés.

Constans, ministre de l'Intérieur, faisait arrêter, dès le 29 avril, les principaux militants anarchistes. Parmi les emprisonnés, anarchistes ou révolutionnaires, l'on voit : Michel Zevaco, Charles Malato, Jean Grave, Louise Michel. Arrêté aussi : Prévost, secrétaire du syndicat des coiffeurs, partisan de la manifestation de rue.

Le point de concentration de la manifestation était rue Royale. De là, une délégation devait se rendre à la Chambre déposer une pétition en faveur de la journée de huit heures. (Le droit de pétition est un droit constitutionnel, toujours en vigueur.) Les députés, les conseillers municipaux socialistes et quelques délégués des manifestants furent reçus au début de l'après-midi par le questeur de la Chambre et par son président. C'était Floquet (1). Tandis que les

---

soit à la préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie de leur commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes :

» Limitation à huit heures de la journée de travail ;

» Fixation d'un minimum de salaire ;

» 2° Le dimanche 24 février la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière ;

» 3° Tous les délégués présents au Congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce moment en vue de la date fixée. »

(1) Voici le texte de la proposition de Raymond Lavigne :

» Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du Congrès international de Paris.

» Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l' « American Federation of Labor », dans son Congrès de décembre 1888, tenu à Saint-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale.

» Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays. »

(2) C'est le Congrès socialiste international de Bruxelles de 1891 qui consacra le 1er mai comme manifestation annuelle et internationale. Voici le texte de sa motion :

» Le Congrès,

» Afin de conserver au 1er mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes,

» Décide :

» Qu'il y a lieu d'avoir une démonstration unique pour les travailleurs de tous les pays ;

» Que cette démonstration aura lieu le 1er mai :

» Et recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible. »

(1) La délégation ouvrière reçue par Floquet, président de la Chambre, le 1er mai 1890, lui remit la pétition dont nous reproduisons le texte :

« Manifestation internationale du 1er mai :

» Pour la journée de huit heures et une législation protectrice du travail aboutissant, avec la journée de huit heures par base essentielle à la garantie d'un minimun de salaire, à la limitation du travail des femmes et des enfants, au repos d'un jour par semaine et à la suppression du travail de nuit, des bureaux de placement et du marchandage.

» Les syndicats et groupes soussignés réclament comme la plus urgente de toutes les réformes la réduction, par une loi, de la journée de travail à un maximum de huit heures;

» Parce que la journée de huit heures, c'est du travail et du pain pour quantité de travailleurs qui se pressent, le ventre vide, à la porte des ateliers;

» Parce que la journée de huit heures, c'est la fin des chômages périodiques que multiplient les progrès du machinisme;

» Parce que la journée de huit heures, c'est la hausse fatale des salaires par la suppression de la concurrence homicide que font les ouvriers inoccupés aux ouvriers en activité;

» Parce que la journée de huit heures, c'est avec huit

délégués pétitionnaient, la cavalerie républicaine balayait la Concorde et les rues adjacentes avec sa douceur habituelle.

La police avait fermé et fait garder les salles de réunion. Des meetings eurent lieu dans les cafés. Mais le chômage fut considérable. En province, des cortèges avaient pu s'organiser. Marseille, Lyon, Roubaix, Lille, Calais, Saint-Quentin, avaient procédé à des mobilisations ouvrières qui groupèrent jusqu'à 50 000 manifestants. Les mineurs de l'Allier, de la Loire, du Gard, firent grève.

De toutes façons, ce 1er mai 1890 avait eu de l'éclat. Son retentissement fut considérable. La bourgeoisie voulait y voir les grandes manœuvres de la Révolution. Dix-neuf ans après la Commune! Cela lui fit peur.

En 1890 il n'y avait eu que des échauffourées, sans gravité. En 1891, le sang coula.

A Paris, les délégués de la ville, augmentés de ceux des principaux centres industriels et d'un socialiste anglais, député aux Communes, ne furent pas reçus par Floquet. Mieux encore : la police se jeta sur eux et les malmena comme de simples manifestants.

A Fourmies, neuf jeunes gens qui revenaient de cueillir des fleurs à la campagne et un homme de 50 ans étaient froidement assassinés par un bataillon du 145e de ligne chargé de maintenir l'ordre. Le ministre interpellé par Millerand, Pelletan et Clemenceau fut approuvé par la Chambre. Et ce furent les organisateurs du 1er mai, à Fourmies, Culine et Paul Lafargue, que l'on traîna aux assises. Culine reçut six ans de réclusion, Lafargue un an de prison.

Le peuple ouvrier du Nord protesta contre ce verdict en envoyant Paul Lafargue à la Chambre en novembre 1891, lors d'une élection complémentaire à Lille. De même à Roubaix, Culine fut élu cinq fois de suite au Conseil d'arrondissement.

La fusillade de Fourmies est restée célèbre. On en parle encore. Invinciblement sous les plumes et dans les harangues on la compare à Villeneuve-Saint-Georges, à Draveil, à Decazeville, à Narbonne. Or, un fait d'une importance minime, à peine signalé, peu connu, qui n'a pas donné lieu à interpellation parlementaire, ni à manifestation électorale, devait avoir des conséquences beaucoup plus graves. C'est la bagarre de Clichy.

Une histoire très simple. Le 1er mai 1891, une vingtaine de personnes, réunies derrière un drapeau rouge, quittèrent Levallois-Perret, en direction de Clichy. Trois gardiens de la paix sautèrent dans une voiture à la poursuite des manifestants. Le commissaire de police et son secrétaire venaient derrière à pied, bras-dessus, bras-dessous. Les agents rejoignirent le petit groupe au moment où il venait de s'engouffrer dans un café et était en train d'envelopper le drapeau rouge dans un journal. Les policiers voulurent saisir l'emblème séditieux. Bousculades, brutalités classiques, coups de feu. Deux agents blessés. Des gendarmes à cheval surviennent. Ils tirent sur les manifestants qui se dispersent, sauf trois d'entre eux, qui se battent courageusement. On les réduit à l'impuissance. On les traîne au poste de police. Et là, selon l'usage, on les assomme copieusement. Le juge d'instruction lui-même en fut ému.

heures de sommeil, huit heures de loisir, c'est-à-dire de vie, de liberté et d'action pour la classe-machine;

» Parce que la journée de huit heures bénéficiera au petit commerce lui-même en augmentant la puissance de consommation et d'achat de sa clientèle ouvrière. »

Néanmoins, aux Assises, deux des victimes furent condamnées : cinq et trois ans de prison. L'autre fut relâchée. Ce verdict de classe éveilla une haine furieuse chez les misérables de Saint-Ouen et de Saint-Denis, chez qui la misère n'était pas un thème à déclamation, mais une effroyable réalité quotidienne. Les deux condamnés laissaient des enfants. Des anarchistes de Saint-Denis les recueillirent. Leurs malheureuses femmes souffraient abominablement de la faim. Dans ce milieu terrible, la colère, le désir de vengeance, s'établirent tout naturellement, tout légitimement. Les rancœurs, confuses jusqu'à présent, pouvaient s'étayer sur une vérité. On connaissait les faux coupables. On nommait les pourvoyeurs du bagne : Benoît, conseiller à la Cour, qui avait dirigé les débats; Bulot, avocat général, qui s'était posé en ennemi personnel de l'anarchie.

III. — *De 1891 à 1937.*

C'est là, à Saint-Denis, qu'un jour s'installa Ravachol, qui avait assassiné et volé dans la Loire. Avec l'argent de son vol, il vint en aide aux familles des victimes. Il attisa, à leur contact, sa haine de la société.

Le 11 mars 1892, la maison du boulevard Saint-Germain où vivait Benoît sautait; quinze jours plus tard (27 mars), c'était l'immeuble de la rue de Clichy où habitait Bulot.

Ravachol avait osé ce dont ses camarades rêvaient. Mais il n'y avait eu dans les deux explosions que des dégâts matériels.

Ravachol fut dénoncé, puis condamné aux travaux forcés à perpétuité (1). Son geste inaugura la longue série des attentats anarchistes dont les noms de Vaillant, Emile Henry, Caserio, Bonnot, jalonnent le souvenir. Par là, l'affaire de Clichy eut bien, comme nous le disions, des conséquences importantes. Et jusque dans la législation puisque des lois scélérates qui pèsent encore sur nous datent de cette époque.

De 1891 à 1901, pendant dix ans, le 1er mai, en France, perdit de sa grandeur (2). Il ne fut plus, en général, qu'une journée de fête mal chômée. Dans quelques villes industrielles, les municipalités continuèrent à recevoir le cahier de revendications des travailleurs. On s'en tint là. Nul élan vigoureux dans la classe ouvrière. Le projet de loi sur la mise en application des huit heures déposé par Jules Guesde le 22 mai 1894, ne recueillit que les voix des élus socialistes. L'espoir tomba. Plus de cortèges, plus de manifestations. Au lieu du vaste remous des foules militantes, une pauvre, une morne fête de famille. L'églantine n'était plus qu'un symbole champêtre, comme le muguet.

En 1901 on vota la loi de dix heures pour les ateliers mixtes. Mais seuls les tisseurs du Nord en eurent le bénéfice. Encore leur fallut-il pour ce faire déclarer la grève.

Cependant, en septembre 1901, la C. G. T. s'était constituée définitivement. Elle avait un organe hebdomadaire, *La Voix du Peuple*. On lira en note le magnifique article que *La Voix* a publié le 1er mai

(1) Voir le compte rendu du procès Ravachol dans les *Questions actuelles*, t. 13, pp. 214-220, et t. 14, pp. 155-157. (Note de *la Documentation Catholique.*)

(2) Texte des manifestes à l'occasion du 1er mai 1892 dans les *Questions actuelles*, t. 13, pp. 211-213, 227. Texte de la résolution du Congrès socialiste de Marseille (septembre 1892) en vue de la manifestation du 1er mai 1893: *Ibid.*, t. 15, pp. 272-273. (Note de *la D. C.*)

1901 (1). Successivement les Congrès de Lyon (1901) et de Montpellier (1902) se trouvèrent en présence d'un projet d'agitation en faveur des huit heures. Absorbés par les questions de l'unité ouvrière, ils ne surent l'aborder sérieusement. C'est au Congrès de Bourges (1904) qu'une décision fut prise.

Alors se déclenche un effort immense. Des milliers d'affiches, une masse de brochures (2), une diffusion massive de la *Voix du Peuple*, des meetings à travers le pays.

Cet effort aboutit au 1er mai 1906 qui fut splendide. Paris et toutes les grandes villes étaient en état de siège. L'exode des bourgeois vers la province et l'étranger dépasse en ampleur celui de mai 1890. La catastrophe de Courrières et ses 1 200 morts dataient de la veille. Clemenceau était au pouvoir et le sinistre Lépine à la Préfecture de Police.

Trois jours avant la manifestation on arrête le secrétaire et le trésorier de la C. G. T. Clemenceau fait raconter par la presse qu'il existe un pacte en vue d'un complot contre la République entre la C. G. T. et les réactionnaires. Par ce moyen il espérait rendre suspecte aux ouvriers la manifestation prévue. Ce fut en pure perte. 150 000 travailleurs parisiens firent grève. La rue, malgré le déploiement extravagant de police et d'armée, appartint au peuple. Il y eut des bagarres épiques, en particulier aux abords de la place de la République.

Cette démonstration eut un gros succès. Elle posa clairement devant l'opinion le problème des huit heures. Au cours des huit années qui suivirent, on ne revit pas le beau mouvement de mai 1906. Néanmoins, chaque 1er mai fut marqué par de très larges grèves toujours au nom des huit heures. Et nul doute que la Chambre de 1914 eût voté la loi si la guerre n'avait éclaté quelques semaines après son entrée en exercice.

On sait du reste qu'au 2 août 1914, toutes les activités révolutionnaires entrèrent en sommeil. Néanmoins, le 1er mai 1915, on vit paraître, par les soins de Léon Jouhaux, un numéro spécial de *la Voix du Peuple*. En même temps, la Fédération des métaux publiait un numéro de son organe mensuel, suspendu depuis la déclaration de guerre, *La Voix des Métaux*, préparée en grand secret, sans tenir compte de la censure, par Merrheim et Rosmer compte douze pages. Dans les paquets que Rosmer et Merrheim expédiaient aux ouvriers ils joignaient un numéro avec les coups de ciseaux de la censure. Mais le reste de l'envoi ne tenait nul compte des interdictions d'Anastasie.

Ce beau numéro de l'*Union des Métaux* fut d'un grand réconfort pour bien des militants, atterrés par la brusque explosion de chauvinisme qui suivit le 2 août 1914 et le délire sanguinaire de l'union sacrée. Romain Rolland écrivait aux rédacteurs de l'*Union*: « Le numéro de l'*Union* m'a fait un grand plaisir. On n'était plus habitué à entendre parler sur ce ton d'hommes libres et résolus à défendre leurs libertés. Il y en a donc encore ? »

Au lendemain de la guerre, la journée de huit heures entre dans la loi (1). Et le 1er mai 1919 est

---

(1) Sous le titre: « L'avenir du premier mai. Imitons les Américains! Voulons-nous la journée de huit heures? Si oui, imposons-la! » :

« Le 1er mai n'a plus aujourd'hui pour nous l'allure révolutionnaire qui nous enthousiasmait il y a quelques années; grâce au manque d'unité dans sa conception, grâce à l'absence d'une idée directrice qui le vivifie, il n'est prétexte qu'à agitation sans portée.

» Nous avons indiqué les causes de cette dépression, et nous sommes convaincus qu'il est possible d'y remédier.

» Imitons les Américains !

» La tactique qui, en 1886, leur permit de réaliser la journée de huit heures, est toujours excellente, elle est même la seule efficace. Elle consiste à *vouloir* et à *agir !*

» Pendant onze ans, nous nous sommes épuisés sur le terrain mouvant de la politique, et nous n'en avons retiré que des déceptions. Il n'est pas exagéré d'affirmer que si nous avions employé la même vigueur sur le terrain économique, nous n'aurions pas eu les désillusions dont nous souffrons.

» Ce que nous avons négligé d'accomplir, il est de notre devoir, de notre intérêt, de l'entreprendre.

» Les travailleurs des Etats-Unis nous ont montré le chemin; sachons marcher sur leurs traces.

» Unifions notre action! Que désormais le 1er mai n'ait pas pour nous les caractères incohérents qui lui ont enlevé toute portée. Qu'un objectif seul domine en ce jour :

» *La conquête de la journée de huit heures.*

» Certes, la journée de huit heures n'est pas un idéal. C'est une étape, franchissons-la.

» Il est nécessaire de ne jamais perdre de vue que le but de l'action ouvrière est l'émancipation intégrale; mais il est aussi indispensable de ne pas se désintéresser du présent et de s'efforcer toujours d'améliorer nos conditions actuelles d'existence.

» Entre les réformes immédiatement réalisables, la journée de huit heures est une des meilleures. Marchons à sa conquête! N'attendons pas que les gouvernants nous l'octroient.

» Quand les Américains voulurent ne plus travailler que huit heures, ils se fixèrent la date du 1er mai 1886 comme étant celle où cette réforme devait être appliquée, et ils se promirent fermement de ne pas travailler plus de huit heures, à partir de ce jour.

» *Suivons leur exemple !*

» Fixons-nous une date et proclamons qu'à partir du jour que nous aurons choisi, pour rien au monde nous ne consentirons à faire plus de huit heures.

» On pourrait s'entendre pour que cette date soit celle du 1er mai 1902. Seulement, étant donné que nous sommes encore peu familiarisés avec des procédés américains, que nous sommes novices dans ces modes de propagande et qu'il nous faut faire l'apprentissage de notre volonté, examinons s'il ne serait pas plus prudent de reculer la mise en pratique de la journée de huit heures au 1er mai 1903.

» Le Congrès corporatif prochain, qui se tiendra à Lyon en septembre, pourrait décider de la chose. »

(2) Voici quelques extraits de deux opuscules édités par la « Commission confédérale de propagande pour les huit heures », *La journée de huit heures* et *La journée de huit heures dans le bâtiment* :

« ... Travailleur, tu manques de volonté et de conscience. Tu es fort et tu ne connais pas ta force. Tu plies l'échine et tu subis les dures conditions que t'imposent les capitalistes. Et pourtant !... Ils sont un contre cent. Donc, si tu voulais, tu aurais tôt fait d'améliorer ton sort.

» Veux-tu ?

» Si oui, viens à nous, tes frères de travail, et aide-nous à conquérir sur le patronat une première victoire. De cette victoire, le prolétariat tout entier sentira les effets, sa répercussion bienfaisante se manifestera par un bénéfice matériel et immédiat, et aussi par un résultat moral considérable, car elle nous aura permis de constater que nous pouvons ce que nous voulons.

» Cette conquête à laquelle, camarade, nous te convions à participer, c'est la conquête de la journée de huit heures. »

« ... Ils (les travailleurs) pourraient, s'ils en avaient le temps, éduquer leurs enfants, et, en faisant ressortir les iniquités actuelles, semer la graine révolutionnaire qui, germant sur un terrain bien préparé, fournirait d'ici quelques années une génération qui serait prête à s'approprier tout ce qui lui appartient, c'est-à-dire tout... Mais ce ne sera (la journée de huit heures) qu'un acompte — un apéritif, si on veut, — en attendant le morceau de résistance qui nous sera servi bientôt après, quand les travailleurs se décideront à abattre les parasites du capitalisme par la grève générale, qui sera la révolution sociale. » (Note de *la D. C.*)

(1) Loi du 23 avril 1919. (Note de *la D. C.*)

appelé à faire date dans les annales de l'action syndicale. Mais on s'en rend vite compte. Le capital qui a fait tuer tant de prolétaires dans sa guerre n'a pas désarmé. La lutte des classes est toujours là. La C. G. T. a décidé la grève générale, exception faite des services publics qui ne seront interrompus que l'espace d'un quart d'heure. Dans tout le pays, grève complète. Dans la plupart des grandes villes, les manifestations sont autorisées. Mais, à Paris, interdiction. Clemenceau règne, comme en 1906. Il ne veut pas de cortège. Ceux de la victoire lui suffisent. Des étendards, des marches triomphales, à la bonne heure!

Néanmoins l'Union des syndicats de la Seine refuse de se soumettre à Clemenceau. Le peuple de Paris se heurte à la police. Le sang coule. Un ouvrier, Lorne, est abattu par les agents. Il y avait un million de travailleurs dans les rues.

Le 1er mai 1920 ne le cède pas en importance au précédent. Mais, pour la première fois depuis trente ans, on changeait d'objectif. La journée de huit heures devenue légale, il ne restait qu'à la faire passer dans la réalité journalière. Le 1er mai 1920 et le vaste mouvement de grèves qu'il amorça avaient un autre but. C'était de la *nationalisation* qu'il s'agissait. De la nationalisation des chemins de fer, des services publics, des entreprises industrielles.

A ces revendications s'ajoutaient les suivantes : amnistie générale, paix avec la Russie.

L'effort du monde capitaliste dépassa toute mesure. Il fallait sauver non seulement l'ordre pendant vingt-quatre heures, mais la société éternelle. Alors, on arrêta à tort et à travers. Le droit de grève devient un complot contre la sûreté de l'Etat. En prison, les militants et les secrétaires syndicaux! En prison, les cheminots par qui le mouvement a été déclenché. Arrêtés Monatte, Loriot, Sirolle, Delagrange, Verfeuil. Recherchés pour être conduits au cachot : Midol, Monmousseau. Poursuivi : Raymond Lefèvre, qui trouve que Raymond Poincaré n'a pas mérité de la patrie. Poursuivi : Vaillant-Couturier qui rappelle aux soldats qu'ils sont, eux aussi, des prolétaires. On coffrera la moitié de la France, si c'est nécessaire, pour préserver les bénéfices d'une poignée de possédants.

Le capital se défendit avec une violence telle qu'il étouffa le mouvement presque dans l'œuf. La division ouvrière fit le reste. Dès lors, pendant seize ans, le 1er mai, dans son ensemble, fut assez anodin. Des cortèges parfois. Quelques meetings, ici et là. Mais peu d'action. Des résultats médiocres.

Maintenant l'unité ouvrière est refaite. La C. G. T. apparaît à tous les yeux comme la grande force vive de la France. Il y a des cerveaux et des bras à l'infini parmi ces six millions de travailleurs en marche vers une cité future, proche — et meilleure.

Le 1er mai 1937, chargé d'espérance, marquera-t-il le commencement d'une époque?

JEAN LOUBES.

Vers les hauteurs spirituelles, recueil inédit de causeries, par le R. P. GIRAUD, M. S. — Un vol. 19 × 12 cm. de VII-256 pages. Prix, 12 francs. E. Vitte, Paris.

Mgr Buguet et l'œuvre de Montligeon, par l'abbé EUGÈNE LABELLE, licencié ès-lettres, licencié d'histoire, lauréat de l'Académie française. — Un vol. 20 × 13 cm. de 400 pages, 12 illustrations. Prix : France et colonies, 16 fr. 25 franco ; étranger : 18 fr. 50 franco. Tolra, Paris.

L'abbé Garnier aux temps héroïques de l'apostolat des classes ouvrières, par LOUIS DIVRY. — Un vol. 19 × 12 cm. de 226 pages. Prix, 10 francs. Collection « Encyclopédie populaire ». Editions « Education intégrale », 3 *bis*, rue de la Sablière, Paris XIVe.

DÉBATS PARLEMENTAIRES

Reconstruction de l'ordre social

Discours de M. Le Cour Grandmaison.

La Chambre a discuté, les 7 et 8 mai, plusieurs interpellations sur la politique générale du gouvernement. Au cours de la première séance du 8 mai, succédant à la tribune à MM. Pierre Taittinger et Pierre Colomb, M. Jean Le Cour Grandmaison a prononcé le discours suivant:

M. Jean Le Cour Grandmaison. — Messieurs, personne, je crois, n'a été surpris en entendant, hier, M. le président du Conseil nous dire qu'il restait fidèle au programme qu'il nous exposait, il y a un an, en se présentant devant la Chambre. Ce programme, disait-il, n'est ni le programme spécifique du parti socialiste, ni le programme du parti communiste, ni le programme du parti radical, mais un programme commun aux trois groupes qui composent la majorité et qui se caractérise par la recherche de toutes les améliorations sociales, mais à l'intérieur de la société capitaliste actuelle, dont M. le président du Conseil s'interdit de modifier la structure.

Dès le mois de juin dernier, M. Léon Blum marquait que c'est ce caractère conservateur de sa politique qui permettait au parti radical de parcourir à ses côtés « un bout de chemin » et peut-être, ajoutait-il, « un long bout de chemin ».

Je n'aurai pas l'indiscrétion de demander à nos collègues radicaux, dont certains paraissent manifester quelque peu d'essoufflement, si l'étape ne leur a pas paru un peu longue ou l'allure un peu rapide. Aussi bien c'est la pause.

Ce qui m'intéresse davantage, c'est que, des confins mêmes du parti radical, M. Bergery se soit levé, pour opposer à cette politique conservatrice du Front populaire la politique des réformes de structure et pour poser ce qui m'apparaissait déjà, il y a un an, et ce qui m'apparaît de plus en plus comme la question cruciale, celle qui domine toute cette législature, à savoir : sauvera-t-on ce pays avec des demi-mesures, fussent-elles symboliques, ou faut-il envisager ce que M. Bergery appelle des réformes de structure, c'est-à-dire une reconstruction de l'ordre social, ce que j'appellerai, moi, d'un mot, une révolution?

Autrement dit, la restauration de l'activité économique, de la liberté sous toutes ses formes légitimes, de l'ordre social et aussi, il faut le dire, de la fierté nationale et de la confiance dans l'avenir, est-elle compatible avec le maintien de notre régime politique, économique et social actuel?

Le gouvernement dit : oui. M. Bergery dit : non. Je crois que c'est M. Bergery qui a raison.

Vous sentez bien, Messieurs, que c'est déjà un signe des temps que deux hommes aussi différents que nous pouvons l'être, M. Bergery et moi, puissent se trouver d'accord pour reprocher à la politique du Front populaire non pas ce qu'elle a d'audacieux, mais, au contraire, ce qu'elle a de trop timide.

Cet accord, pour avoir toute sa signification, je dirai même toute sa valeur d'avenir, ne doit pas reposer sur une équivoque, et c'est pour dissiper cette équivoque que je vous demande la permission de vous soumettre quelques brèves réflexions.

Je le ferai, comme toujours, sous ma responsabi-

lité personnelle, n'engageant aucun collègue, mais j'ai la certitude que les idées que j'exprimerai trouvent dans ce pays une audience chaque jour plus étendue et j'espère qu'elles sont de nature à préparer dans cette enceinte, même par-dessus les barrières des partis, ce reclassement des hommes, auquel nous sentons tous, au fond de nous-mêmes, qu'il faudra bien nous résoudre un jour, si nous voulons éviter à notre pays de redoutables épreuves...

Réformes de structure nécessaires.

Pour un ordre social humain.

Réformes de structure, a dit M. Bergery. Soit. Lesquelles ?

Pour le savoir, il suffit de jeter un regard sur le monde qui nous entoure. Du point de vue économique, il est l'œuvre de ce libéralisme qui, vers la fin du XVIIIe siècle, pour supprimer d'intolérables abus, abattait les barrières tutélaires que l'expérience et la sagesse de nos pères avaient dressées devant les excès de la concurrence.

Ainsi s'ouvrait cette course à la plus vaste production et au plus bas prix de revient qui s'est poursuivie pendant tout le XIXe siècle. En même temps, les progrès de la science mettaient au service de cette doctrine économique nouvelle un instrument d'une puissance jusqu'alors insoupçonnée.

Le jeu conjugué de ces deux causes nous a conduits à une concentration de plus en plus grande des entreprises et des capitaux pour la conquête de débouchés de plus en plus vastes et pour le renouvellement de plus en plus fréquent d'un outillage que ses progrès mêmes démodaient rapidement.

La guerre a accéléré le mouvement ; elle ne l'a pas créé.

La conséquence, vous le savez, ç'a été la mainmise des banques sur toute l'activité économique, le règne dictatorial d'une oligarchie financière qui, disposant sans contrôle de capitaux qui, d'ailleurs, ne lui appartiennent pas, car ce sont les obligataires et les actionnaires qui sont les premières victimes du capitalisme (*Applaudissements à droite, au centre, à gauche et à l'extrême gauche*), disposant, dis-je, sans contrôle de cette puissance, a fini par ne voir dans l'activité économique qu'un motif à la spéculation et qui, en la développant sans mesure, a provoqué finalement l'arrêt presque complet d'un mécanisme enrayé pour avoir trop longtemps et trop follement tourné à vide.

En définitive, ce qui caractérise notre structure économique actuelle, c'est qu'elle met l'homme au service de la production, et la production elle-même au service de l'argent. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Que ce soit là un scandale, je n'ai pas besoin d'insister, nous en sommes tous d'accord, puisque, aussi bien, nous avons entendu, il y a quelques mois, à cette tribune, M. le ministre des Finances, nous avons vu, dans la presse, il y a quelques jours, M. le président du groupe radical, faire leurs les condamnations que, il y a de nombreuses années, les Papes avaient portées contre cet ordre social inhumain.

C'est bien d'être d'accord pour condamner, mais, si nous le sommes, nous serions criminels de tolérer que cela duré plus longtemps.

Nous avons le devoir non pas de conserver un ordre social inhumain, mais de travailler tous ensemble à lui substituer un ordre plus humain qui, rétablissant la véritable hiérarchie des valeurs, mette l'argent au service de la production, la production au service de l'homme et l'homme lui-même au service d'un idéal qui le dépasse et qui donne un sens à sa vie. (*Applaudissements à droite, au centre, à gauche et à l'extrême gauche.*)

Passer de l'ordre inhumain d'aujourd'hui à cet ordre plus humain, voilà une réforme de structure, et c'est, je pense, celle-là que M. Bergery a en vue quand il mène, avec sa fougue coutumière, une campagne contre les trusts.

Seulement le moyen qu'il propose me paraît inopérant, je dirai même contradictoire, car nationaliser les trusts, ce n'est pas réformer la structure, c'est la pousser à ses conséquences extrêmes, en substituant au capitalisme déjà trop concentré des trusts le capitalisme encore plus étroitement concentré de l'Etat. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Le problème de la famille.

Mais je n'engagerai pas, si tentante qu'elle soit, une controverse sur les moyens, parce que d'autres problèmes doivent retenir notre attention.

Il en est un, fort important, qui se relie à la réforme économique et sur lequel M. le président du Conseil a conservé hier un silence éloquent : je veux parler du problème de la famille.

C'est devenu un lieu commun de constater que la famille est la cellule de base, le fondement même de la société. Mais personne ne peut nier que, dans notre société actuelle, la famille ne peut pas vivre. M. le président du Conseil le disait un jour. Dans une société normale, la naissance d'un enfant ne doit pas être seulement, pour la famille, une cause de joie, mais une source de puissance et de vitalité ; or cette naissance apporte, dans l'immense majorité de nos foyers français d'aujourd'hui, la gêne, la misère, parfois la ruine totale.

Le déclin des courbes de la natalité est assez significatif à cet égard.

Vous savez, Messieurs, qu'il ne compromet pas seulement la défense nationale, mais l'avenir économique même de la France.

Les événements ont, en effet, démontré la fausseté des théories plus ou moins justement attribuées à Malthus. Si elles étaient exactes, la baisse de la natalité coïncidant avec une surproduction de richesses matérielles devrait nous valoir une ère de prospérité sans précédent. Or, le paradoxe de notre temps, c'est que, précisément, l'accroissement inouï des richesses matérielles a déchaîné, sur le monde entier, une crise plus grave et plus douloureuse que les famines et les disettes d'autrefois.

Ainsi se trouve rappelée aux nations cette vérité primordiale que la vraie richesse des peuples, ce n'est ni le blé, ni le pétrole, ni l'or : ce sont les hommes.

Loin de moi la pensée de méconnaître les efforts méritoires et très lourds à nos budgets qui ont été faits pour encourager les pères de familles nombreuses.

On les soutient, disait il y a quelques jours un publiciste, à coups d'indemnités, un peu comme les victimes de la grêle ou des inondations. C'est bien, mais c'est insuffisant. Ce qu'il faut, c'est replacer la famille dans une atmosphère ou, pour user d'un mot à la mode, dans un climat où elle puisse normalement vivre et se développer.

La question financière.

Voilà une deuxième réforme de structure. Mais déjà s'en présente une troisième, d'une brûlante actualité : la question financière.

Comment, en effet, entreprendre ces œuvres de

grande envergure, une réforme économique, un redressement de notre politique familiale, si l'on est harcelé par le souci des échéances de fin de mois ou de fin d'année ?

Où trouver les recettes indispensables ?

Faire payer les riches, dit-on à l'extrême gauche de cette assemblée. Belle formule, à laquelle je souscris. Seulement, elle postule l'existence de riches. Or, Messieurs, les statistiques, dont je vous fais grâce, révèlent que l'espèce *homo dives* (*Sourires*), l'homme riche, est en voie d'extinction sur le territoire de la France, et l'on peut calculer que, dans un nombre d'années extrêmement limité, les riches ayant entièrement disparu, la charge de nos dépenses publiques reposera de tout son poids, devenu écrasant, sur une France dont la population, diminuée en nombre, ne sera plus composée que de pauvres.

Ainsi, le corollaire paradoxal de la formule « faire payer les riches », c'est une politique de conservation et de protection des riches, de même — je m'excuse d'une comparaison un peu triviale — que l'on entoure de sollicitude la vache dont on attend une production abondante de lait.

J'attire sur ce point les méditations de nos collègues du parti communiste.

Autre solution du problème financier, celle qui est chère au gouvernement de M. Léon Blum : la reprise de l'activité économique.

Ici encore j'applaudis ; mais j'applaudis les yeux ouverts, et il m'apparaît que le succès de cette politique comporte certaines conditions.

Reprise de l'activité économique, égale reprise des affaires. Pour que les affaires marchent, il faut des débouchés, c'est-à-dire, en définitive, des acheteurs suffisamment nombreux et en mesure de payer.

Où trouver ces acheteurs ?

A l'étranger ? Messieurs, je n'ai aucun goût pour les doctrines autarchiques et je crois que nous devons nous efforcer de développer nos exportations. Mais je suis bien obligé de constater que la situation n'est plus celle du XIXe siècle.

Les pays neufs qui paraissaient offrir des débouchés illimités à la production industrielle de l'Europe et des Etats-Unis, se sont fermés ou équipés eux-mêmes. Quand je vois le Japon, pour ne citer que lui, offrir à nos frontières des montres ou des lampes électriques au kilogramme, des bicyclettes à moins de 60 francs, je suis forcé de conclure que les possibilités d'exportation sont extrêmement limitées et que c'est ailleurs qu'il faut chercher des clients.

Ailleurs, c'est-à-dire à l'intérieur des frontières de l'Empire français ; au premier rang de la clientèle nationale se place l'agriculture.

Messieurs, si la France est entrée dans la crise plus tard que telle autre nation, si elle a été relativement moins atteinte par le chômage, cela tient à ce que, jusqu'à présent, elle a conservé un harmonieux équilibre entre son économie rurale et son économie industrielle.

Or, cet équilibre tutélaire, nous sommes en train de le détruire de nos propres mains. (*Applaud. à droite, au centre et sur plusieurs bancs à gauche.*)

Au moment même où des pays qui, au siècle dernier, avaient cédé au vertige de l'industrialisation à outrance, s'efforcent à grand'peine de reconstituer leur agriculture, nous, nous activons follement le mouvement qui arrache de nos campagnes une main-d'œuvre dont elles ont besoin, pour venir grossir, dans nos villes déjà encombrées, et qui manquent de logements, le flot sans cesse accru des chômeurs. (*Applaudissements à droite, au centre et sur plusieurs bancs à gauche.*)

Je ne voudrais pas abuser des chiffres. Permettez-moi d'en citer un seul, tragique dans sa concision. Le ministère d'Agriculture vient de publier les résultats de l'enquête agricole de 1929. Il en ressort que de 1892 à 1929, en France, 1 736 000 foyers ruraux se sont éteints, qui ne se rallumeront plus.

Un renversement de politique.

Ainsi nous apparaît, à propos du problème financier, la nécessité de prendre, en fait de politique agricole, comme en fait de politique économique et familiale, le contre-pied exact des errements suivis jusqu'à ce jour. (*Applaud. à droite et au centre.*)

Je pourrais facilement allonger cette liste des réformes de structure nécessaires, mais il en est une qui conditionne toutes les autres.

Ne faisons, si vous le voulez bien, aucune hypothèse sur la solution à donner à ces grands problèmes. Qu'on les résolve par la méthode communiste ou par telle méthode que pourra suggérer M. Pierre-Etienne Flandin, M. Louis Marin ou moi-même, peu importe ! Une chose est certaine : c'est qu'un tel renversement de politique ne se fera ni tout seul ni en un jour.

Il ne se fera pas tout seul. Il faut quelqu'un, en effet, pour traduire en actes les idées, quelles qu'elles soient, qui serviront de base aux réformes. Il faut quelqu'un aussi pour briser les résistances des profiteurs volontaires ou involontaires des abus actuels et pour triompher de l'inertie de cette masse qui ne comprend pas ou qui comprend trop tard.

Les réformes ne se feront pas en un jour. Je ne serai pas aussi pessimiste que le communisme, qui demande un demi-siècle de douloureuses épreuves, non pas pour établir l'ordre nouveau, mais simplement pour préparer son établissement dans le monde. Tout de même, une politique de l'envergure de celle que je viens d'esquisser demande quelques années.

Autorité et continuité de l'Etat.

Ainsi se trouvent posés, tout naturellement, le problème de l'autorité et le problème de la continuité de l'Etat. Et je n'ai pas besoin d'insister pour que vous sentiez que, sur ce point-là aussi, des réformes profondes sont nécessaires.

Je n'entrerai pas dans le détail ; mais je voudrais chercher dans quel sens doivent s'orienter ces réformes.

Le problème de l'Etat, comme ceux que j'énumérais tout à l'heure, n'est pas particulier à la France. Il s'est posé depuis vingt ans au monde entier. Tous les peuples ont dû s'efforcer de s'adapter à des nécessités que le XIXe siècle, ne connaissant d'ailleurs pas son bonheur, avait en général ignorées.

Nous avons vu un nombre considérable de nations entreprendre de reviser leurs doctrines économiques, sociales, politiques et parfois même les bases idéologiques de leur civilisation.

Dans ce grand mouvement d'adaptation, c'est un fait — et je le prends comme tel, sans en tirer aucune conclusion — qu'un certain nombre de pays, grands ou petits, se sont écartés de l'idéal démocratique, qui était la règle au XIXe siècle, et se sont orientés vers les régimes totalitaires, vers ce que M. Mihaïl Manoïlesco, dans une de ces études pénétrantes qu'il consacre aux problèmes contemporains, appelle le « régime du parti unique », ce qu'on peut traduire d'un seul mot la dictature : dictature d'un homme, dictature d'une classe, dictature d'un parti.

C'est un autre fait que l'immense majorité des Français oppose aux régimes totalitaires, quels qu'ils soient, un refus formel. (*Applaudissements à droite, au centre et à gauche.*)

Pourquoi? C'est, me semble-t-il qu'en dépit de leurs contrastes superficiels les régimes totalitaires sont tous de la même famille.

Racisme allemand ou communisme russe, pour ne prendre que les deux plus représentatifs, ont beau se poser comme les irréductibles champions de deux idéologies contradictoires, au fond l'un comme l'autre exigent des peuples, comme prix payé d'avance de bienfaits hypothétiques, une rançon, qu'aucun Français, je crois, n'est disposé à consentir: le sacrifice de la liberté de la personne humaine. (*Applaud. à droite, au centre, à gauche et sur de nombreux bancs à l'extrême gauche.*)

La liberté! Faut-il que le prestige de ce mot soit puissant sur les âmes françaises, puisque ceux mêmes qui, chez nous, rêvent d'instaurer la dictature d'un parti, sentent le besoin de s'abriter sous le drapeau de la liberté! (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Mais l'amour de la liberté ne nous condamne pas à laisser aux régimes totalitaires le monopole de la discipline, de l'autorité, de la continuité, du dynamisme national.

Nous n'avons à demander à l'étranger ni des exemples ni des modèles, moins encore des conseils ou je ne sais quelle tutelle; au contraire. (*Vifs applaudissements à droite, au centre et à gauche.*)

Plus je considère le monde contemporain, plus je me persuade qu'en face des expériences totalitaires, c'est à la France qu'il appartient de révéler, en l'instituant chez elle, la formule nouvelle qui concilierait dans un harmonieux équilibre ces deux exigences qui ne sont contradictoires qu'en apparence: l'autorité de l'Etat, la liberté des citoyens, des métiers et des familles. (*Applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs à gauche et à l'extrême gauche.*)

Deux choses inconciliables :

la faiblesse du gouvernement et la liberté.

L'interdiction du cortège de Jeanne d'Arc.

Il est deux choses qui sont inconciliables: c'est la faiblesse du gouvernement et la liberté! Nous en avons la preuve tous les jours.

Mon ami M. Dommange a apporté, hier, de nombreux exemples de ces violations de la liberté ou de la loi, que vous réprouvez en paroles, Monsieur le Président du Conseil, mais que vous tolérez en fait.

Et c'est un autre aveu de faiblesse que d'avoir attendu le dernier moment pour interdire, sous je ne sais quelle pression, le cortège de Jeanne d'Arc. Par un rapprochement singulièrement significatif que M. Taittinger signalait tout à l'heure, le jour même où paraissait cette interdiction, le *Journal Officiel* publiait, sous votre signature, l'arrêté instituant un Comité pour l'organisation de manifestations populaires devant la statue d Aristide Briand, qui doit s'élever au coin du quai d'Orsay. (*Très bien! Très bien! à gauche.*)

Messieurs, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on défile devant la statue d'Aristide Briand. Mais quand je vois réserver par avance à d'hypothétiques manifestants une permission qu'on refuse à de paisibles citoyens pour défiler devant la statue de Jeanne d'Arc, je cherche l'autorité, je cherche la liberté. Je ne trouve que l'arbitraire et la faiblesse. (*Vifs applaudissements à droite, au centre et sur quelques bancs à gauche.*)

Bien loin d'être inconciliables et contradictoires, autorité de l'Etat, liberté des citoyens sont deux termes qui s'appellent et qui se complètent. Mais ils ne peuvent exister qu'à une condition, et ce sera, Messieurs, ma conclusion.

Toute société humaine a besoin d'ordre.

Toute société humaine, quelle qu'elle soit, tribu primitive, libre Angleterre, U. R. S. S., a besoin, pour se constituer et pour vivre, d'un minimum d'ordre. A cet ordre, on ne peut concevoir que deux fondements : ou la force brutale ou une loi morale qui, librement acceptée par les consciences, permette de réduire au minimum les interventions de la contrainte extérieure.

Loi morale ou force brutale, Messieurs, pas d'autre alternative. Et l'histoire de l'humanité nous montre les peuples condamnés à passer sans trêve, dans une oscillation tragique, de l'anarchie à l'esclavage, du désordre à la dictature, à moins qu'ils ne consentent à demander à la loi morale la règle de leur équilibre. (*Applaud. sur les mêmes bancs.*)

Cette leçon de l'histoire vient d'être rappelée au monde par une voix dont personne ici, je pense, ne contestera la compétence et l'impartialité. Dans le grand discours qu'il prononçait, le 1[er] décembre dernier, à Buenos-Aires, au Congrès panaméricain, le président Roosevelt, au lendemain de sa réélection triomphale, portait sur les dictatures un jugement sévère. Il proclamait l'indéfectible attachement des deux Amériques à l'idéal de liberté, mais affirmait aussi solennellement sa conviction que la loi divine demeure le palladium de cette liberté. (*Applaudissements à droite.*)

Nous voici loin, semble-t-il, de mon point de départ: la lutte contre les trusts et les 200 familles. J'ai simplement essayé de vous montrer que c'est jusque-là qu'il faut aller, si l'on veut que la campagne contre les trusts soit autre chose qu'un thème à faciles variations électorales, si l'on veut sérieusement instaurer cet ordre social meilleur dont parlait un jour M. le président du Conseil.

Quelles que soient nos divisions, aucun d'entre nous n'a intérêt à fermer les yeux à l'évidence. Or, l'évidence, c'est que de grands changements sont nécessaires si l'on veut sauver notre pays. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.*)

L'évidence, c'est que le jeu normal des partis — je ne le leur reproche pas, ils sont faits pour cela — qui voient tout sous l'angle électoral ne permet même pas de poser utilement les problèmes, et, *a fortiori*, de les résoudre.

L'évidence aussi, c'est qu'en dépit de nos querelles de mots, dans tous les partis, dans toutes les fractions de l'opinion, des idées communes se dégagent, des aspirations communes se manifestent, je dirai même que certains désirs de collaboration paraissent s'ébaucher.

Il y a autre chose aussi, je le sais bien. Les motifs d'inquiétude ne nous manquent pas. M. le président du Conseil m'excusera si je ne partage pas entièrement son optimisme, quelquefois démenti par les faits. Non! ma confiance repose sur des bases plus solides, sur ces signes réconfortants, encore timides, mais pleins de promesses, qui se lèvent un peu partout, comme une floraison printanière, sur le sol de notre pays, et qui nous permettent d'espérer que, bientôt, se lèvera le jour où, se libérant d'entraves qui les paralysent, des Français de toute origine se regrouperont sur des bases nouvelles et entreprendront, pour la France et pour la liberté, ce que M. Bergery appelle des réformes de structure, ce que j'appellerai, moi, une révolution dans la paix. (*Vifs applaudissements prolongés à droite, au centre, à gauche et sur divers bancs à l'extrême gauche.*)

DOSSIERS DE LA « DOCUMENTATION CATHOLIQUE »

DOSSIERS DE LA PRESSE

I — A l' « Echo de Paris »

Démission de M. Henry Simond.

Communiqué de l'Agence « Havas » (11. 5. 37)

L'Agence Havas, le 11 mai 1937, a donné le communiqué suivant :

Le bruit ayant couru de la démission de M. Henry Simond de ses fonctions de directeur de l'*Echo de Paris*, nous avons demandé à celui-ci ce qu'il en était.

M. Henry Simond nous a confirmé qu'en effet il était bien démissionnaire.

Article de M. Henry Simond.

*De l'*Echo de Paris *(12. 5. 37), sous le titre « Ma démission » :*

M'étant trouvé en complet désaccord avec mon Conseil d'administration sur des questions qui mettaient en jeu tout à la fois mon autorité de directeur et l'avenir du journal, j'ai considéré que ma dignité et mon devoir me commandaient de me démettre de mes fonctions à l'*Echo de Paris*.

J'aurais voulu, dans l'intérêt même du journal, retarder autant que possible l'annonce de cette décision. Mais la très grande diffusion que la presse vient de donner à un communiqué de l'Agence *Havas*, m'oblige à confirmer à nos lecteurs la résolution que j'ai dû prendre.

Ce n'est pas sans un profond chagrin que je me prépare à quitter dans quelques jours un journal dont j'ai été l'un des fondateurs et dont, depuis la mort de mon père, en 1900, j'assurais seul la direction et l'exploitation. Je ne puis confirmer ma décision sans adresser à mes collaborateurs, qui m'ont manifesté tant de dévouement et d'amitié, le déchirement que j'éprouve en ce moment. Je veux aussi remercier les lecteurs et abonnés qui, pendant tant d'années, ont témoigné à l'*Echo de Paris* une fidélité inébranlable et qui l'ont toujours considéré comme le défenseur invariable des grandes idées d'ordre spirituel et national.

HENRY SIMOND.

Note de M. François Edmond-Blanc.

*De l'*Echo de Paris *(13. 5. 37) :*

M. François Edmond-Blanc, vice-président du Conseil d'administration de la Société anonyme de l'*Echo de Paris*, demande à M. Henry Simond de publier la note suivante :

« Dès que fut connue la démission de M. Henry Simond, le bruit s'est répandu que son départ était la conséquence d'un désaccord politique survenu entre le Conseil d'administration de l'*Echo de Paris* et lui.

» On ajoutait même qu'une pression s'était exercée sur un administrateur qui se serait fait l'exécuteur des volontés gouvernementales.

» Ces bruits sont absolument faux.

» L'autorité de directeur politique et de rédacteur en chef de M. Henry Simond n'était pas en jeu. C'est uniquement pour une question d'administration que M. Henry Simond a quitté l'*Echo de Paris*.

» Le Conseil d'administration du journal n'a subi aucune pression gouvernementale et son indépendance est totale.

» L'*Echo de Paris*, certain de la confiance et de la fidélité de ses lecteurs, demeure ce qu'il a toujours été et ce qu'il sera toujours : le grand défenseur de l'ordre, de la religion et de la France.

» FRANÇOIS EDMOND-BLANC. »

Démission de rédacteurs du journal.

*Le même jour, l'*Echo de Paris *publiait, sous le titre « Notre démission », l'article suivant :*

Comme suite à la décision prise par M. Henry Simond de se démettre de ses fonctions de directeur de l'*Echo de Paris*, nous considérons qu'il est de notre devoir de l'accompagner dans son départ.

Nous n'étions pas seulement les collaborateurs d'un journal que nous n'avons pas cessé d'aimer et de servir à l'heure même où nous écrivons ces lignes, nous étions aussi les amis et les compagnons de lutte de M. Henry Simond, dont l'activité, l'autorité morale et la haute compétence professionnelle ont fait de l'*Echo de Paris* ce qu'il est.

Appelé depuis sa création à la présidence de la Fédération nationale des journaux français, fondateur de la Caisse générale des retraites de la presse française, M. Henry Simond s'est acquis des titres qui lui ont valu la sympathie et l'estime universelle dans la presse, et nous qui collaborons quotidiennement avec lui, nous comprenons mieux que personne les témoignages touchants qu'il reçoit de toutes parts.

En quittant cette grande maison où il a été notre directeur et notre ami, nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour la haute conception qu'il avait de sa tâche. En exerçant dans nos délibérations quotidiennes une autorité unanimement reconnue, il a toujours respecté l'indépendance de pensée qui est l'honneur de notre profession.

Nous partons le cœur plein de peine.

Et comme il a tenu à le faire lui-même hier, nous nous tournons vers les lecteurs de ce journal dont la fidélité aux heures de lutte fut notre grand réconfort, pour leur dire notre inaltérable reconnaissance.

ANDRÉ PIRONNEAU, *secrétaire général ;*
HENRI DE KÉRILLIS, *député de la Seine, chef des services politiques ;*
RAYMOND CARTIER, *secrétaire général adjoint ;*
LAURENT SISCO, *directeur des services administratifs ;*
HENRY BORDEAUX, *de l'Académie française ;*
LOUIS MADELIN, *de l'Académie française ;*

LOUIS GILLET, *de l'Académie française ;*
GÉRARD BAUER ;
ADOLPHE BOSCHOT, *de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ;*
FRANÇOIS PORCHÉ ;
ROBERT D'HARCOURT, *professeur à l'Institut catholique ;*
JOSÉ GERMAIN, *président de l'Union des écrivains anciens combattants.*

*Sous le titre « Démissions », l'*Echo de Paris *(14. 5. 37) ajoutait à cette première liste les noms ci-après :*

A la suite de la démission de M. Henry Simond, nos collaborateurs

JÉRÔME et JEAN THARAUD ;
SAINT-GEORGES DE BOUHELIER ;
CHARLES FOLEY ;
RENÉ VANLANDE,

viennent de nous faire connaître qu'ils s'associent à la note publiée hier par un certain nombre de nos collaborateurs et qu'ils donnent leur démission de l'*Echo de Paris.*

Lettre des rédacteurs de l' « Echo de Paris » à M. Henry Simond.

*De l'*Echo de Paris *(14. 5. 37) :*

Le doyen des rédacteurs de l'*Echo de Paris*, PIERRE CIAIS, secrétaire de la rédaction, qui appartient depuis quarante-trois ans à notre maison, a remis hier à M. HENRY SIMOND, au nom de tous les collaborateurs du journal, la lettre suivante :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

» Les rédacteurs et tous les collaborateurs de l'*Echo de Paris* ont le devoir de rendre publiques la douloureuse surprise et la profonde émotion qu'ils éprouvent devant votre démission, complètement inattendue pour eux.

» Comme journalistes, ils savent qu'ils vous doivent, pour la plus grande part, les garanties dont s'entoure actuellement notre profession : statut professionnel, caisses générales des retraites, etc. Ils connaissent, pour en avoir été les témoins, vos efforts incessants pour affermir la sécurité, garantir la dignité et assurer les vieux jours, non seulement de vos collaborateurs, mais aussi de tous les membres de notre profession.

» Cela suffirait, Monsieur le Directeur, pour vous valoir notre profonde reconnaissance et notre inaltérable fidélité.

» Mais vous êtes pour nous tous beaucoup plus encore qu'un grand ami et un grand défenseur. A nos yeux, vous incarniez et vous incarnez encore l'*Echo de Paris* que nous servons et que nous aimons. Nous avons peine à concevoir notre Maison sans vous, qui, après avoir été présent à sa fondation, en êtes depuis plus de trente-cinq ans le seul animateur.

» Accessible à tous, bon pour tous, représentant la magnifique tradition libérale des grands directeurs de journaux, respectueux de l'indépendance du moindre de vos collaborateurs, vous avez mérité les sentiments de profond attachement personnel que nous vous avons tous voués. Votre départ serait pour nous tous un déchirement cruel, un coup douloureux et décourageant.

» C'est pourquoi nous voulons espérer que votre décision n'est pas irrévocable et que nous pourrons encore pendant longtemps continuer derrière vous et avec vous de servir les causes qui nous sont chères et qui donnent à notre journal sa raison d'être. »

Situation du « Centre de propagande des républicains nationaux ».

De M. HENRY DE KERILLIS, *dans l'*Echo de Paris *(14. 5. 37), sous le titre « Et maintenant il faut sauver le « Centre de propagande des républicains nationaux » :*

De tous les coins de France m'arrivent des coups de téléphone, des lettres, des télégrammes qui expriment le déchirement de nos amis. Et partout, je retrouve la même question : « Que devient, dans le drame de l'*Echo de Paris*, le Centre de propagande des républicains nationaux ? »

Sa situation est très claire. Dans toutes nos circulaires, dans toutes nos brochures, dans nos appels espacés sur de longues années, nous n'avons cessé de rappeler que le « Centre » était complètement, totalement indépendant de l'*Echo de Paris* et que, d'ailleurs, ses fonds étaient placés sous la surveillance d'un Conseil d'administration particulier.

Le 30 mai 1933, par exemple, j'écrivais une fois de plus ce que j'ai répété ensuite si souvent :

« Notre organisation est alimentée par la souscription annuelle dont les listes sont publiées par l'*Echo de Paris.*

» Les fonds de cette souscription sont versés à un compte spécial du journal, mais ne lui appartiennent pas en propre. Ils sont gérés par un Conseil d'administration indépendant qui comprend : vice-amiral Amet, professeur J.-L. Faure, Henri de Kerillis, général Morgon, Henry Simond, directeur de l'*Echo de Paris ;* Me Watteau, avoué à Paris. »

Ce texte met bien en relief à quel point l'indépendance financière, matérielle et morale du « Centre de propagande » est absolue.

Mon souci à ce sujet était si vif qu'il avait été convenu entre le directeur de ce journal et moi que l'organisation payerait au prix de revient brut de l'encre et du papier les emplacements dont elle dispose dans le journal pour la publication des listes de souscription et des pages spéciales.

D'autre part, autour du « Centre de propagande » gravite un monde de correspondants, de souscripteurs, de militants, d'assidus de nos 40 cours d'orateurs de province, de Comités politiques (plus de 400), de petits journaux politiques de province (également plus de 400). Il représente ce que j'appellerai une « clientèle directe », prise en partie en dehors des lecteurs de l'*Echo de Paris*, de plus de 70 000 hommes et femmes.

Si l'on tient compte des extraordinaires possibilités de diffusion que lui donnent ses moyens d'affichage dans des milliers de villes et de communes françaises et la presse satellite des régionaux, on reconnaîtra qu'il constitue, tout à fait indépendamment de l'*Echo de Paris*, une grande force, un des plus puissants instruments dont disposent aujourd'hui les partis nationaux.

Cet instrument, il faut à tout prix le sauver.

Diverses solutions de salut se présentent. Je les étudie attentivement. Le 7 juin, une grande assemblée générale des militants et souscripteurs du « Centre de propagande » aura lieu à Paris, salle Wagram. Dès maintenant, nos Comités régionaux doivent être en mesure d'envoyer chacun un représentant. Les mots d'ordre seront donnés, qui seront

aussitôt répétés par nos orateurs au cours de réunions organisées dans tout le pays. Par ailleurs, le bulletin mensuel édité depuis dix ans par le « Centre de propagande » sous le nom de *Propagandiste des républicains nationaux* et qui tire actuellement à 25 000 exemplaires, servira d'agent de liaison entre tous les éléments du « Centre de propagande » et moi-même aussitôt que je cesserai d'écrire dans ce journal.

Quoi qu'il en soit, je donne dès aujourd'hui l'alarme aux souscripteurs et amis du « Centre de propagande » qui ont déjà tant fait pour lui. Je leur demande de se considérer comme mobilisés au service de la grande organisation nationale qu'ils ont déjà défendue et sauvée dans d'autres épreuves et qui doit sortir victorieuse de la plus inattendue et de la plus cruelle de toutes.

Agissant ainsi, malgré la peine qui m'étreint en ce moment, je n'obéis pas à des considérations personnelles. J'ai bien le droit de dire aujourd'hui que je n'ai jamais reçu du « Centre de propagande » un centime pour mes campagnes électorales, ni non plus un centime comme appointement. Si j'ai tiré bénéfice de son existence, c'est dans le seul domaine moral et dans l'autorité que me conférait la confiance de ses membres. Aujourd'hui, je suis député, j'ai encore une plume en main pour défendre mes idées et exercer ma profession de journaliste, et je pourrais après tout m'épargner la responsabilité de poursuivre une tâche lourde.

Mais je n'en ai pas le droit. Je ne veux pas d'illuminations, demain, chez ceux qui, à gauche, ont été les ennemis irréductibles de notre « Centre de propagande ». Je veux continuer le combat. Le « Centre de propagande » doit tenir et lutter encore. Il continuera à porter des coups... et à en recvoir.

Amis, plus que jamais, en avant !

Et rendez-vous le 7 juin prochain.

Henri de Kerillis.

II — Presse révolutionnaire

Bilans 1936.

Le Populaire *et* l'Humanité, *organes officiels du Parti socialiste et du Parti communiste, viennent de publier leurs comptes d'exploitation pour l'année* 1936.

Voici ces deux documents :

Le bilan du « Populaire ».

Du Populaire (24 *avril* 1937) :

Comme tous les ans le compte d'exploitation du *Populaire* pour l'année précédente, ainsi que son bilan au 31 décembre, vont être publiés dans la brochure contenant les rapports adressés à toutes les sections socialistes en vue du Congrès annuel.

Aujourd'hui, nous mettons sous les yeux de l'ensemble de nos lecteurs le compte d'exploitation et le bilan.

On verra, comme je l'avais fait prévoir, que nos résultats pour l'année 1936 s'équilibrent à peu de chose près.

Il n'en sera pas de même de nos résultats à partir de cette année.

Par suite des améliorations de salaires et des modifications intervenues dans les conditions de travail pour tout le personnel qui, directement ou indirectement, travaille pour les journaux, nous subissons une augmentation de charges que nous devons évaluer au bas mot à 250 000 francs par mois.

Ainsi les documents publiés aujourd'hui justifient ce que nous avons dit à propos du prix de vente.

Ceci dit, voici le tableau des résultats pour l'année dernière :

Compte d'exploitation pour 1936.

DÉBIT :	
Administration :	
Personnel	470 262,65
Frais	24 014,85
Inspection	83 592,80
Rédaction :	
Personnel	813 333 »
Frais	576 336,90
Frais généraux	260 215,09
Départ (abonnements)	656 453,80
Papier	4 270 337,65
Imprimerie	2 616 118,90
Frais vente Paris	107 283,90
Frais d'expédition	2 794 042,45
Bouillons	3 246 232 »
Frais retour bouillons	269 595,90
Propagande	616 470,80
Amortissements pour 1936	129 010,75
	16 933 301,44
CRÉDIT :	
Abonnements	3 134 351,35
Ventes	12 354 798,64
Publicité	1 377 772,10
Souscriptions	12 807,40
Recettes exceptionnelles	6 926,32
	16 886 655,81
Pertes en 1936	46 645,63
	16 933 301,44

Bilan au 31 décembre 1936.

ACTIF :		
Immobilisé :		
Immeuble		1 160 548,25
Matériel et mobilier		293 479,65
Frais d'installation		51 067,60
Ancien *Populaire*		284 086,69
Disponible :		
Caisse		78 188,75
Banques		1 081 497,61
Portefeuille		101 544,90
Réalisable :		
Actionnaires		3 500 »
Dépôts et cautionnements		28 801 »
Débiteurs divers		2 213 440,25
		5 296 154,70
Pertes et profits :		
Perte ancienne	653 229,15	
Perte 1936	46 645,63	699 874,78
		5 996 029,48

PASSIF :

Envers lui-même :		
Capital actions		620 000 »
Capital obligations		47 175 »
Capital ancien *Populaire*		102 025 »
Réserve légale		36 791,95
Amortissements :		
Du matériel	150 319,05	
De l'immeuble	522 246,60	
De l'installation	35 247,25	
De l'ancien *Populaire*	170 451,92	
		878 264,82
Envers des tiers :		
Non exigible :		
Abonnés		1 109 194,90
Exigible :		
Parti socialiste		1 999 038,20
Partis et maison		771 700 »
Créditeurs divers		431 839,61
		5 996 029,48

Le bilan de « l'Humanité ».

De l'Humanité (2 *mai* 1937) :

Une fois de plus, *l'Humanité* vous ouvre ses livres, amis lecteurs. Nous vous présentons aujourd'hui notre bilan complet de l'année 1936. Qu'il nous soit permis de marquer publiquement ici toute notre satisfaction devant les résultats exprimés par ce bilan de victoire.

D'année en année, nos progrès sont plus rapides. En voici un aperçu qui vaut tous les commentaires.

Alors que notre tirage moyen pour l'année 1934 a été de 201 255 exemplaires quotidiens, il s'est élevé à 217 850 en 1935, puis à 329 022 en 1936.

La progression est particulièrement remarquable pour les douze mois de 1936. Elle se poursuit au même rythme en 1937. Pour le mois de mars dernier, nous avons atteint le tirage de 422 234 exemplaires quotidiens.

Ce sont là des chiffres probants, indiscutables, atestés, si besoin en était, par le constat qui a été dressé par l'Office de la justification des tirages.

Voici donc maintenant *l'Humanité* classée le troisième quotidien du matin de France !

N'avons-nous pas raison de nous réjouir ?

Sans conteste, *l'Humanité* est le plus grand journal du Front populaire. Concluons sur ce point en précisant encore que c'est la politique d'union de la nation française contre les 200 familles préconisée par notre Parti communiste qui a permis à *l'Humanité* de devenir une des plus importantes tribunes de notre pays.

Le compte d'exploitation publié d'autre part se clôture par un bénéfice de 1 265 000 francs. Dans cette période où toute la presse clame sa « misère », notre journal fait mieux que d'équilibrer son budget : nous réalisons des bénéfices !

Pourquoi ? En premier lieu, il y a les répercussions de la montée de la vente de *l'Humanité* dont nous venons de vous fournir un éclatant témoignage.

Il convient ensuite de tenir compte que *l'Humanité* est gérée avec des méthodes saines, honnêtes, comme il se doit dans un journal appartenant à notre grand Parti communiste. Il n'y a pas chez nous des rédacteurs recevant des centaines de milliers de francs de salaires par an, à l'instar de ce qui se passe dans la presse dite d'information ; il n'y a pas d'administrateurs grassement rémunérés. Dans notre journal, des militants réalisent collectivement ce tour de force de faire vivre un grand quotidien avec un minimum de dépenses.

Qu'on examine aussi nos recettes. On y trouvera seulement deux postes : l'un qui enregistre nos recettes de vente contrôlables du fait que nous publions au grand jour nos chiffres de tirage et l'autre qui reproduit nos recettes provenant de la publicité commerciale et uniquement commerciale.

Pas un centime de subvention plus ou moins déguisée émanant de tristes financiers ! Pas de ressources occultes ! Une gestion nette : des postes de recettes et de dépenes que chacun peut vérifier, c'est le bilan de *l'Humanité !*

Un résultat bénéficiaire acquis honnêtement : c'est le bilan de *l'Humanité !*

Connaissez-vous beaucoup de journaux qui pourraient reprendre à leur compte ces deux affirmations ?

Compte d'exploitation 1936.

DÉPENSES

Papier	6 598 455,75
Impression	4 990 363,05
Rédaction	960 120,75
Départ	65 605,70
Frais de vente	7 047 301,88
Courtage et frais généraux publicité	629 075,73
Personnel	1 411 678,10
Invendus	3 915 425,23
Frais retour invendus	249 775,75
Frais généraux d'administration	335 763,39
Impôts	75 891,94
Frais d'auto	37 997,40
TOTAL DES DÉPENSES	26 317 454,67

RECETTES

Ventes :		
a) Par intermédiaires (Messageries Hachette et Coopérative des porteurs)	20 672 940,49	
b) De propagande (C. D. H. et cellules)	2 965 754,53	
c) Abonnements	2 024 566,12	
		25 663 261,14
Publicité		1 919 610,83
TOTAL DES RECETTES		27 582 871,97
TOTAL DES DÉPENSES		26 317 454,67

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION 1 265 417,30

Compte de pertes et profits 1936.

DÉBIT		CRÉDIT	
Intérêts des emprunts obligataires	30 721,79	Résultat d'exploitation	1 265 417,30
Amendes et frais de justice	29 883,11	Intérêts et agios	5 775,89
Aménagements nouveaux locaux	65 431,75	Souscriptions diverses	41 487,10
Liquidation compte ancien	31 213,15	Bénéfice vente Almanach 1936	52 326,20
Propagande	345 283,80	— vente *Communisme, espoir du pays*	35 300,40
Amortissements	21 728,23	— ventes diverses : insignes, duplicateurs, bustes, etc.	5 501,44
Provision pour impôts à payer en 1937 sur B. I. C. 1936	90 000 »		
Résultat exercice antérieur	24 604,45		
		TOTAL DU CRÉDIT	1 405 808,33
TOTAL DU DÉBIT	638 866,28	TOTAL DU DÉBIT	638 866,28
		BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE 1936	766 942,05

Bilan arrêté au 31 décembre 1936.

ACTIF		
Immobilisations.		
A Mobilier et agenc. anc.	356 081,45	
— — nouv.	73 267,25	
Autos, matériel propagan.	56 826,05	
Fonds de commerce	1 400 000 »	
B Cautionnements	21 098,95	
Loyer d'avance	65 750 »	
Frais payés d'avance	4 395,90	
		1 977 419,60
Participations.		
Librairies de *l'Humanité*, imprimeries ouvrières, Sociétés coopératives		178 014,55
Disponibilités à vue.		
Caisse	56 251,15	
Chèques postaux	25 465,84	
Banque	905 103,61	
		986 820,60
Disponibilités à terme		875 000 »
Réalisable.		
Comptes courants vente	3 784 871,39	
Comptes courants publicité	400 108,44	
Débiteurs	43 050,90	
Stock papier	405 146,10	
		4 633 176,83
		8 650 431,58

PASSIF		
Comptes du capital.		
Capital	500 000 »	
Réserve légale	50 000 »	
		550 000 »
Amortissements.		
Mobilier et agenc. anc.	356 080,45	
— — nouv.	9 461,82	
Autos, matériel propagande	24 163,01	
		389 705,28
Provisions.		
Pour invendus et frais de transport		1 943 783,65
Non exigible.		
Abonnements (partie payée d'avance)	577 687,80	
Cautionnements dépositaires	10 510,52	
		588 198,32
Exigible.		
Fournisseurs	2 481 429,19	
Frais, impôts et divers à payer	273 015,09	
		2 754 444,28
Exigible à long terme.		
Obligations	1 214 370,45	
Service emprunts obligataires	269 729,05	
Prêts	173 258,30	
		1 657 357,80
Résultats		766 942,05
		8 650 431,58

LIVRES REÇUS [1]

L'aurore sanglante du christianisme en Gaule : les martyrs de Lyon en 177. Etude historique, par ANDRÉ CHAGNY, docteur ès-lettres inspecteur de la Société française d'archéologie, préface de M. GERMAIN DE MONTAUZAN. — Un vol. 20 × 13 cm. de 102 pages. Prix, 6 francs ; franco, 6 fr. 50. E. Vitte, Paris.

L'éducation et l'idée de patrie, préface d'ABEL BONNARD, de l'Académie française. — Un vol. 18 × 12 cm. de 216 pages. Prix, 10 francs. Collection du « Cercle Fustel de Coulanges ». Librairie de l'Arc, Paris.

(1) Cette liste contient l'énumération des ouvrages qui ont été envoyés à la rédaction par les autorités ou les éditeurs et dont l'annonce ne comporte aucun jugement ni approbation de notre part.

A la veille du suffrage féminin. L'Avenir français. Préface de M. EDGARD ALLIX, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Un vol. 18 × 12 cm. de x-200 pages. Prix, 12 francs. Editions A Pédone, Paris.

La campagne d'Ethiopie et la pensée politique française, par YVES SIMON. — Un vol. 20 × 13 cm. de 128 pages. Prix, 10 francs ; franco, 10 fr. 60. Société d'impressions littéraires, industrielles et commerciales, Lille.

Tricentaire de l'invasion allemande en Bourgogne en 1636. L'invasion de Gallas, par EDMOND DE VERNISY. — Un vol. 25 × 16 cm. de 140 pages, une carte, 2 reproductions hors texte. Prix, 10 francs. Desclée De Brouwer et Cie, Paris.

Un Livre noir, diplomatie d'avant-guerre et de guerre d'après les documents des archives russes (1910-1917), tome troisième, livre IV, *octobre 1916-mars 1917.* — Un vol. 23 × 14 cm. de XXXIII-197 pages. Prix, 20 francs. Collection « Etudes et documents sur la guerre ». Librairie du travail, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Lois.

19. 3. 37 : Loi tendant à instituer un mode de fixation du montant de la taxe de publication à percevoir lors du dépôt d'un brevet d'invention ou d'un certificat d'addition (*J. O.*, 29-30-31. 3. 37).

26. 3. 37 : Loi tendant à améliorer la situation des personnels de l'Etat (*J. O.*, 27. 3. 37 ; *rectificatif*, *J. O.*, 28. 3. 37).

31. 3. 37 : Loi prorogeant celle du 22. 3. 36 interdisant l'ouverture de nouveaux magasins à prix unique (*J. O.*, 1. 4. 37).

— Loi prorogeant à nouveau celle du 21. 8. 36 permettant l'octroi de délais aux commerçants, industriels et artisans (*J. O.*, 1. 4. 37).

2. 4. 37 : Loi tendant à interdire aux employeurs d'exiger de leur personnel, à l'occasion de l'embauchage, du débauchage et de l'exercice normal du travail, des versements ou retenues d'argent, sous la dénomination de francs ou sous toute autre dénomination (*J. O.*, 3. 4. 37).

5. 4. 37 : Loi modifiant les règles de la preuve en ce qui concerne la responsabilité civile des instituteurs et le dernier alinéa de l'art. 1384 du Code civil relatif à la substitution de la responsabilité de l'Etat à celle des membres de l'enseignement public (*J. O.*, 5-6. 4. 37).

13. 4. 37 : Loi relative à l'application en Alsace et en Lorraine de la législation sur le congé annuel payé (*J. O.*, 14. 4. 37).

Décrets et arrêtés.

22. 3. 37 : Arrêté (min. Trav.) : Conditions d'agrément et de fonctionnement des caisses de congés payés dans les entreprises occupant des dockers et ouvriers assimilés (*J. O.*, 25. 3. 37).

25. 3. 37 : Décret (min. Fin.) instituant les taxes régionales sur la publicité radiophonique dans la circonscription régionale de Paris-P. T. T. (*J. O.*, 26. 3. 37).

— Décret (min. Fin.) fixant le taux du droit des pauvres à Paris pour 1937 (*J. O.*, 26. 3. 37).

26. 3. 37 : Décret (min. Fin.) : Modalités d'applicat. de l'art. 54 de la loi de finances du 31. 12. 36 relatif à la suppression du prélèvement de 10 % sur les rentes et valeurs du Trésor (*J. O.*, 27. 3. 37).

31. 3. 37 : Trois décrets (min. Trav.) : Application de la semaine de quarante heures (1° industries du papier ; 2° banques et tous établissements de finance, de crédit et de change, entreprises d'assurances de toute nature et sociétés d'épargne ; 3° commerce de détail de marchandises autres que les denrées alimentaires) (*J. O.*, 3. 4. 37 ; *rectificatifs*, *J. O.*, 4. 4. 37, 7. 4. 37, 14. 4. 37).

— Décret (min. Trav.) : Modalités d'applicat. de la semaine de quarante heures dans les industries du bois (*J. O.*, 1. 4. 37 ; *rectificatif*, *J. O.*, 7. 4. 37).

1. 4. 37 : Décret (min. Trav.), modifiant le décret du 19. 3. 36 portant règlement général d'admin. publ. pour l'applicat. du décret-loi du 28. 10. 35 (régime des Ass. soc. applicable aux assurés du comm. et de l'industrie) (*J. O.*, 2. 4. 37).

9. 4. 37 : Arrêté (s.-secrét. enseign. techn.) : Conditions de scolarité applicables aux élèves des cours complémentaires professionnels en vue des certificats d'aptitude professionnelle (*J. O.*, 10. 4. 37).

10. 4. 37 : Trois décrets (min. Fin.) portant : *a*) amélioration de la situation des personnels de l'Etat ; *b*) amélioration de la situation des personnels auxiliaires de l'Etat ; *c*) relèvement des taux de l'indemnité de résidence ; — et instr. (min. Fin.) fixant les modalités d'applicat. de la loi du (26. 3. 37 et des décrets ci-dessus du 10. 4. 37 (*J. O.*, 11. 4. 37.)

— Décret (min. Santé publ.) : Contrôle sur place des lois d'assistance (*J. O.*, 11. 4. 37 ; *rectificatif*, *J. O.*, 18. 4. 37).

15. 4. 37 : Décret (min. Trav.) étendant le bénéfice des subventions du fonds national de chômage aux sommes versées aux chômeurs qui occupent un emploi offert dans une localité située à plus de 25 kilomètres de leur lieu de résidence (*J. O.*, 19-20. 4. 37).

19. 4. 37 : Arrêté (prés. Cons.) instituant une Commission chargée de rechercher, d'étudier et de soumettre au gouvernement les modifications susceptibles d'être apportées au régime local des assurances sociales d'Alsace et de Lorraine (*J. O.*, 21. 4. 37).

20. 4. 37 : Cinq décrets (min. Trav.) déterminant les modalités d'application de la loi du 21. 6. 36 en ce qui concerne la durée du travail : *a*) dans les magasins de coiffure, manucures, pédicures, massage, instituts de beauté, etc. ; *b*) dans l'industrie du gaz dans la Seine (sauf les usines de Champigny et Villemomble) ; *c*) dans les industries du gaz autres que dans la Seine, et dans les usines de Champigny et Villemomble ; *d*) dans les entreprises de production, transport et distribution d'énergie électrique de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne ; *e*) dans les entreprises similaires des autres départements (*J. O.*, 21. 4. 37 ; *rectificatifs*, *J. O.*, 22. 4. 37, 24. 4. 37).

26. 4. 37 : Arrêté (min. Comm.) fixant la date d'ouverture et de la clôture de l'Exposition internationale de Paris (*J. O.*, 28. 4. 37).

27. 4. 37 : Décret (min. Agric.) modificant le décret-loi du 8. 8. 35 et le D. 13. 8. 36 relatifs au régime juridique et fiscal des sociétés coopérat. et de leurs unions (*J. O.*, 28. 4. 37 ; *rectificatif*, *J. O.*, 1-2. 5. 37).

— Décrets (min. Trav.) : Applicat. de la semaine de quarante heures dans les industries suivantes : denrées alimentaires ; meunerie et pâtes alimentaires ; fabriques d'alcools d'industrie, distilleries, fabriques de liqueurs, brasseries, eaux et boissons gazeuses, glace artificielle ; carrières ; faïence et porcelaine ; entreprises de transports par terre ; commerces de gros et demi-gros ; fabriques et raffineries de sucre (*J. O.*, 28. 4. 37 ; *rectificatif*, *J. O.*, 29. 4. 37).

— Trois décrets (min. Trav.) : Applicat. de la semaine de quarante heures : *a*) aux agents des réseaux de tramways ; *b*) à ceux des réseaux de chemins de fer secondaires d'intérêt général et des réseaux d'intérêt local ; *c*) à ceux du chemin de fer métropolitain de Paris (*J. O.*, 30. 4. 37).

30. 4.37 : Décret (min. Aff. étr.) : Mise en vigueur de l'accord franco-allemand pour la visite de l'Exposition internationale de Paris 1937 signé à Paris le 16. 4. 37 (*J. O.*, 1-2. 5. 37).

— Arrêté (min. Santé publ.) : Propagande contre les maladies vénériennes (*J. O.*, 1-2. 5. 37).

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* L. VINCENT.